

Le coq gaulois, un symbole des Français ?

Bernard Richard

On donne le nom de « coq gaulois » à la figure symbolique du coq prise comme un des emblèmes de la France, pour distinguer cette figure de celle du coq - animal de basse-cour ; c'est au XVII^e siècle que les érudits et archéologues adoptent ce terme, parce qu'ils croyaient alors que le coq avait été l'emblème des Gaulois, l'emblème de la Gaule indépendante, avant la conquête romaine, que donc le coq était le plus ancien emblème de la Gaule et, par là, de la France, l'emblème immémorial de notre pays.

Il faut donc partir des origines, grâce aux travaux de Colette Beaune et de Michel Pastoureau.

I- Les trois chants du coq.

Il s'agit là, en partie, d'une expression de Colette Beaune qui a étudié surtout le coq médiéval et parle des deux chants du coq gaulois ; en fait on peut parler des trois chants du coq, le coq attribut de dieux romains, le coq de la vigilance chrétienne au moyen âge, le coq moqué par la littérature profane du moyen âge.

A- Le coq des dieux romains.

A Rome, le coq est l'attribut de plusieurs dieux. Le coq blanc, c'est-à-dire lumineux, est associé à Jupiter, avec une légende qui veut qu'il soit le seul animal capable de mettre en fuite le lion, le roi des animaux. Le coq est encore un attribut d'Apollon, le dieu solaire : son chant en accompagne ou suscite le lever. Il est aussi associé à Mars et son chant est un cri de victoire ; comme tel il symbolise la vaillance, le courage ; enfin il est associé à Mercure, dieu protecteur des commerçants et des voyageurs et dieu de l'éloquence : les sanctuaires de Mercure, avec donc des coqs votifs, étaient particulièrement nombreux en Gaule, les Gaulois ayant assimilé ce dieu à leur dieu Lug.



Aignay-le-Duc (Côte d'Or). Fibule gauloise en bronze incrusté de corail, représentant un coq. Vers 470 av J.-C.

Les traces archéologiques du coq, trouvées en nombre à partir du XVII^e siècle, sont des traces romaines et non pas gauloises : monnaies, pierres sculptées, objets votifs et les « antiquaires » français du XVII^e en concluent que ce coq était l'animal fétiche des Gaulois, ce qui est faux : l'animal symbolisant les Gaulois était le sanglier, qui figure par exemple sur des enseignes de légions recrutées en Gaule par les Romains ou le cheval qui apparaît sur de nombreuses monnaies celtes. Le coq n'est alors quant à lui qu'un symbole romain accompagnant des dieux romains.

Cependant, et cela a son importance chez les lettrés, les poètes latins, existe l'homonymie en latin de coq (« *gallus* ») et de gaulois (« *gallus* » encore). Ceci a entraîné des jeux de mots dans la littérature latine, chez des poètes, mais sans que ce jeu de mots sur le Gaulois qui est un coq (« *gallus gallus* ») implique d'identification de l'un avec l'autre : le coq gaulois n'est donc pas une création gauloise, ni romaine, c'est une création française tardive, des « antiquaires » des XVI^e et XVII^e siècles.

Il reste que le coq des dieux romains est toujours un symbole valorisé, pris en bonne part, doté de vaillance, d'éloquence, invincible face au lion, et tout cela sera redécouvert à partir de la Renaissance.



Coqs de l'époque romaine, en bronze, découverts à Lyon et Decines (69), Estrée-Saint-Denis



Biches (59) (mosaïque), Lezoux (terre cuite), Mandeure (25) (bronze)

B- Le coq de la vigilance chrétienne au Moyen Âge.

Comme le coq se lève et chante dès le lever du soleil, il est un symbole de la vigilance ; s'y ajoute le passage de l'Evangile qui raconte comment, la veille de la Passion, le coq a chanté trois fois pendant que saint Pierre reniait sa parole ; nombreuses sont les représentations de la trahison ou de la repentance de Pierre, toujours avec le coq qui veille, reste vigilant ; par exemple existe dans l'Yonne, une repentance de Pierre dans l'église de Champlay, provenant sans doute du château du marquis de Chamlay. Dans la chrétienté du Moyen Âge, le coq est un symbole positif, celui de la vigilance du clergé ou des saints qui veillent sur les fidèles, les avertissent des dangers que le diable fait peser sur eux et qui leur indiquent la voie à suivre pour atteindre le paradis.

C'est d'ailleurs très tôt que des coqs de la vigilance furent dressés sur les clochers des chapelles et églises d'Occident, coqs en métal qui servent en même temps de girouettes (en espagnol girouette se dit « veleta » -la veilleuse- et « gallito » -le petit coq). L'érection d'un coq sur un clocher est une scène figurant sur la tapisserie de Bayeux, dès la fin du XI^e siècle.

Le coq de la vigilance chrétienne est toujours un symbole qui valorise celui auquel on l'attribue.

*Broderie de Bayeux,
dite tapisserie de la Reine Mathilde.
Fin du XI^e siècle.*



C- Le coq moqué de la littérature profane, populaire du Moyen Âge.

Dans la littérature médiévale profane et comique, le coq au contraire est objet de dérision ; dans les fabliaux animaliers, dans la *Chanson de Renart*, le coq Chantecler est trompé et ridiculisé, il tombe dans tous les pièges tendus par le goupil ; ce coq de la littérature populaire du Moyen Âge a bien des défauts : il est lubrique au milieu de ses poules, il est peureux, sot, vaniteux, coléreux ; c'est donc un symbole tout à fait péjoratif, qui dénigre ceux auxquels on l'affecte.

II- Le coq symbole de la France avant la Révolution, XII^e - XVIII^e

A- Un emblème subi, attribué à la France par l'ennemi, XII^e- XVI^e

A partir du XII^e siècle le coq apparaît comme emblème utilisé par des ennemis du roi de France pour se moquer de lui. Il se trouve que la monarchie française a choisi pour emblème bientôt principal un symbole végétal, la fleur de lis, alors que bien de ses ennemis ont un symbole animal : lion -ou léopard- britannique, lion espagnol (par le royaume de Léon), vénitien ou flamand, aigle impérial. Si bien que pour symboliser la France ou son roi, son ennemi lui attribue le coq moqué des fabliaux, cet animal infamant de la fable. Ceci apparaît d'abord dans des documents écrits des XII^e- XIII^e siècles, entre lion anglais ou aigle impérial et coq

français, puis au XIV^e sur des représentations figurées, comme par exemple lors du siège de Cassel par Philippe VI de Valois, en 1328 : les Flamands révoltés contre le roi de France arborent sur les murailles de la ville un grand drap tendu à la vue des Français où figure un grand coq peint ou brodé et l'inscription insolente suivante : « *Quand ce coq chanté aura, Le roi Cassel conquêtera (sic)* ». Et bien sûr le coq inanimé ne peut chanter, ni Philippe VI conquérir Cassel.

Se moquer du roi de France et des Français en les comparant au coq de la fable est un rite qui sera longtemps poursuivi : Charles VIII, Louis XII et François I^{er} le retrouvent en Italie, Louis XIV dans les Provinces Unies au XVII^e siècle, quand abondent les gravures satiriques anti-françaises : la vierge (de la Hollande) lutte pour protéger sa liberté (s'appuyant sur la pique sommée du chapeau de la liberté et aidée du lion batave), contre « *ce coq qui s'élevait dans l'air, défiant le soleil; maintenant celui-ci tombe et sa chute lui fera du mal* ».

B- L'emblème assumé et exalté, XVI^e - XVIII^e.

C'est à partir de la Renaissance et des guerres d'Italie pour l'essentiel que les rois de France vont s'emparer du symbole du coq pour en faire un emblème valorisant, peut-on dire de même que les protestants révoltés des Pays Bas s'emparent comme d'un titre de gloire de l'épithète infamante de « gueux » ? Les Français peuvent s'appuyer en fait sur des figures du coq déjà valorisées.

Ce coq positif s'appuie sur le coq de la vigilance chrétienne : déjà au XV^e siècle, dans une occurrence isolée, la poétesse Christine de Pisan faisait de Charles V un coq veillant sur ses sujets comme le faisait le clergé sur les fidèles.

C'est surtout le symbole glorieux du coq attribut de dieux romains que découvrent les laudateurs des rois de France en Italie : telle gravure figure les armoiries aux fleurs de lis de Charles VIII encadrées de deux coqs blancs, attributs de Jupiter. Louis XII et François I^{er} suivent, avec le coq en emblème secondaire. Aux débuts du XVII^e, voici le symbole reconnu, arboré ; en 1601, pour la naissance du dauphin Louis, fils d'Henri IV, une médaille où l'enfant royal est accompagné d'un coq planté sur une sphère, le globe terrestre ; pour les fiançailles du même Louis XIII avec Anne d'Autriche, voici la toute nouvelle Place Royale (depuis place des Vosges) décorée alternativement du coq français et du lion espagnol et la même décoration est reprise pour les fiançailles de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse. Louis XIV, en roi-soleil donc en Apollon, chérira particulièrement le coq -disons désormais gaulois puisque l'on invente alors cette origine- ; de nombreuses médailles figurent aux côtés du soleil un coq admiratif, peuple français fasciné par son roi-soleil ; ce coq est bien celui des dieux romains et celui de la vigilance chrétienne qui, tous deux, ont effacé le coq moqué des fabliaux et des ennemis du roi ; Louis XIV ira même jusqu'à faire créer par le peintre Lebrun un ordre « français », destiné à remplacer l'ordre ionique ou corinthien : avec des fleurs de lis et

des têtes de coq, il apparaît sur les chapiteaux de la Galerie des glaces ; cet ordre n'aura pas de postérité dans la France de Louis XV, qui néglige le coq ; c'est avec la participation officieuse puis officielle de la Monarchie française à la guerre d'indépendance des colonies anglaises d'Amérique que reparaît le coq gaulois, à partir de 1776 : dans des gravures et brochures de propagande, il figure, aux côtés parfois du bonnet de la liberté, affrontant victorieusement le lion britannique.

Jusqu'à la veille de la Révolution, le coq comme emblème du roi de France et, plus souvent, du peuple français reste un motif savant, réservé aux médailles, aux gravures, aux écrits des lettrés ; on est donc encore dans un registre élitiste qui affectionne l'allégorie savante. Avec les temps nouveaux de la Révolution, la propagation du coq gaulois va se généraliser en se popularisant.

III- Le coq patriote de la Révolution, pendant et après.

Le symbole savant devient symbole populaire et se charge d'affectivité, de ferveur.

1

Le paysan « né pour la peine » porte, sur son chapeau, un coq auprès duquel il est écrit « réveille matin de campagne ».



A- Le coq de la Révolution.

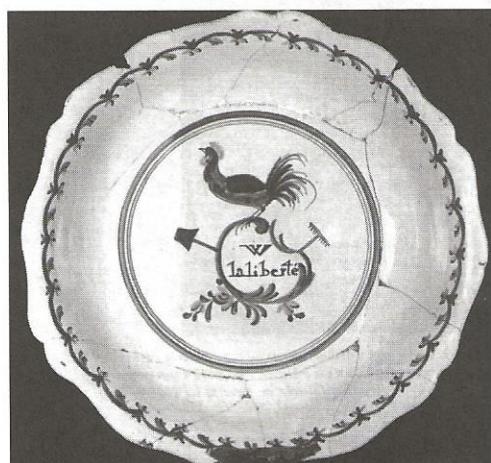
C'est alors que la figure du coq gaulois comme symbole du peuple français explose avec d'innombrables vignettes, en-têtes de papiers à lettres, des assiettes de faïence à motifs patriotiques, des décors provisoires dressés pour les fêtes et autres manifestations civiques. On en trouve un certain nombre dans les faïences du Musée d'art et d'histoire de Puisaye qui vient de rouvrir ses portes à Villiers-Saint-Benoît, des coqs plantés sur un canon et veillant pour la nation.

Pour ainsi gagner en popularité, il a sans doute bénéficié de son association fréquente au monde paysan : le coq de basse-cour symbolise

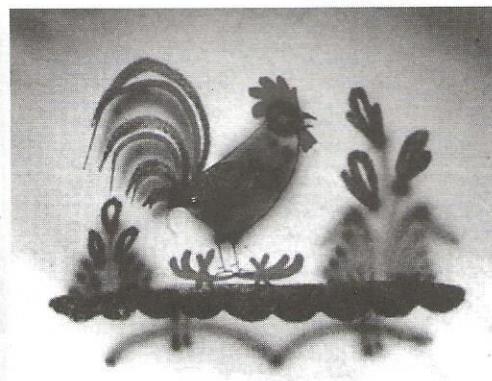
un peu ces paysans qui forment désormais la majorité d'un peuple libre et souverain.



Assiettes révolutionnaires « au coq sur un affut de canon ». Nevers, fin du XVIII^e siècle



Nevers, décor au coq « Vive la Liberté ».



Montigny-sous-Perreux ; coq « à la barrière », début du XIX^e siècle

Les ailes déployées ou dressé sur ses ergots, il représente, en coq de la vigilance, de la vigilance patriotique et non plus chrétienne, le peuple français et son avant-garde patriote qui veille aux frontières face à l'envahisseur, les patriotes en armes veillant aux conquêtes idéologiques puis territoriales de la Révolution. Il est d'ailleurs souvent dressé sur un canon, en position d'alerte, et, sur les gravures ou faïence, assorti d'une devise : « *Je chante et combats tour à tour* », « *Je veille pour la nation* », « *Vive le peuple français* ». Quand la vignette est en couleurs, le coq est parfois tricolore ou orné d'une cocarde tricolore - noter que le mot « cocarde » vient du mot « coq » et signifie à l'origine la crête du coq.

Il représente la vigilance patriotique du peuple en armes, gardien de la Liberté en 1789, de la République en 1792 ; il veille par exemple sur un bonnet de la liberté fiché au sommet d'une pique ; il est gardien vigilant d'une France en révolution menacée à l'intérieur comme à l'extérieur ; il est d'ailleurs reconnu comme un symbole français à l'étranger, par exemple sur telle gravure hollandaise figurant l'alliance des Républiques batave et française en 1795, avec le lion batave et le coq gaulois aux côtés respectivement d'une femme-liberté hollandaise à la pique sommée du bonnet et d'un soldat français à la cocarde et au drapeau tricolore. Sur des représentations plus officielles de la Liberté ou de la République, le coq figure encore, un peu en retrait, en position secondaire.

Nous savons que dans la collection Louis Heitschel d'assiettes patriotiques de la Révolution, sur cinq cents assiettes, cent deux portent le bonnet, dix-neuf le coq, neuf le lion etc. ; et que dans la collection de sabres à emblèmes de la même époque présentée par le Musée de Vizille, sur deux cent cinq motifs figurant sur la coquille ou la lame, quarante-deux bonnets, vingt-deux coqs, autant de lions ou de faisceaux d'armes ; le coq est donc bien là, même si sa présence est moindre que celle du bonnet de la liberté

Ainsi sous la Révolution française fait-il entièrement partie des symboles et emblèmes diffusés pour remplacer les images de la monarchie, à côté du bonnet de la liberté, de la pique, du faisceau des licteurs et autres éléments venus souvent de l'Antiquité et de la symbolique classique.

Il disparaît pourtant à partir de 1804, remplacé par l'aigle, l'aigle des légions romaines que lui préfère Napoléon, puis, après 1814-1815, par les fleurs de lis des Bourbons de retour. Mais, exaltant le vieux drapeau en 1820, Béranger chante :

« *Quand secourai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?...
Son aigle est resté dans la poudre,
Fatigué de lointains exploits.
Rendons-lui le coq des Gaulois... »*

B- Le retour de Juillet

C'est la révolution de Juillet qui rend effectivement le coq gaulois à la France : Louis-Philippe, roi des Français, se présente comme un héritier de la Révolution, il est le fils de Philippe-Égalité, il rappelle qu'il a combattu à Valmy et Jemmapes dans le camp français ; il commence en 1830 par se servir de la Révolution pour asseoir son régime ; il est roi accepté par les vainqueurs des Trois Glorieuses et par les deux Chambres, mais non sacré ; il est, peut-on dire, désacralisé, la religion catholique n'étant plus la religion de l'État mais celle « *de la majorité des Français* » ; il adopte trois symboles pour son régime ; le drapeau tricolore, symbole principal qui avait été chassé par Louis XVIII ; une représentation de la Charte, violée par Charles X en 1829-1830 : sous la forme d'un livre ouvert avec l'inscription

« Charte », ce symbole ne prend guère (il est mieux accepté en Belgique peu après, pour figurer la monarchie constitutionnelle) et disparaît assez vite des documents de l'État ; enfin *le coq gaulois* qui, plus que la Charte, vient remplacer les fleurs de lis qui désormais représentent surtout l'opposition « carliste » (se réclamant de Charles X). C'est par l'ordonnance du 16 février 1831 que Louis-Philippe abandonne la fleur de lis tant de ses armoiries personnelles de prince Bourbon que du sceau de l'État, pour se démarquer définitivement du régime antérieur, après une forte poussée anticléricale parisienne (mise à sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, près du Louvre, et de l'Archevêché de Paris après des manifestations commémoratives légitimistes bénites par l'Église les 21 janvier -exécution de Louis XVI- et 14 février -assassinat du duc de Berry-). Les fleurs de lis ornant soit des monuments publics, soit des croix d'églises depuis 1814-15 sont également enlevées par des manifestants ou par les autorités publiques.

Le coq gaulois est un symbole qui, autant que le drapeau tricolore, marque la filiation de la monarchie de Juillet avec la Révolution de 1789. On ne se souvient guère en 1830 que le coq, au début du XVII^e siècle, avait orné la naissance puis les fiançailles de Louis XIII, ancêtre lointain mais en ligne directe de Louis-Philippe. C'est bien le coq de la vigilance patriotique de la Révolution qui est choisi comme emblème en 1830. Il acquiert d'ailleurs avec la monarchie de Juillet un statut d'emblème officiel qu'il ne retrouvera plus après la disparition de ce régime, même s'il conserve une position honorable parmi les emblèmes républicains secondaires.

A partir de juillet 1830, on le place sur les principaux monuments officiels construits ou achevés alors ; il est, entre les grands militaires et les grands hommes civils, au centre du bas-relief ornant le fronton du Panthéon (rendu au culte civique et laïque des Grands Hommes), œuvre de David d'Angers, le fronton définitif, toujours en place ; il est encore sur l'Arc de triomphe (à la gloire des soldats de la Révolution et de l'Empire), dressé sur l'aile droite de *la Marseillaise*, le relief de Rude ; il figure encore au fronton de l'entrée de l'Ecole Polytechnique, rue Descartes sur la montagne Sainte-Geneviève ; il surmonte les quatre angles du piédestal de la Colonne de Juillet, monument commémoratif -et tombeau- honorant les vainqueurs et du 14 juillet 1789 et les martyrs des Trois Glorieuses qui, quant à eux, sont enterrés sous la colonne, dans la crypte de son soubassement ; on le retrouve en province dressé sur divers obélisques ou monuments-fontaines, comme par exemple à Forcalquier. Il figure à nouveau, comme sous la Révolution, sur les vignettes qui ornent les entêtes de divers documents administratifs et, bien sûr, dans les gravures et imprimés donnant le texte de la Charte constitutionnelle révisée.

L'armée l'adopte avec un certain allant, sur la hampe des drapeaux, les boutons des uniformes et autres motifs parlants. Quand, en 1845, le maréchal Soult, ministre de la guerre, parle de le remplacer sur les uniformes et les hampes des drapeaux par une couronne, c'est aussitôt un

tollé dans la presse et les casernes, si bien que le ministre doit abandonner son projet.

Nous pouvons étudier ce coq à partir des « fonctions élémentaires » d'un symbole définies par Maurice Agulhon : il *identifie* bien le nouveau pouvoir en prenant la place des fleurs de lis ; il en *traduit clairement les principes* puisque, issu du symbole patriote du peuple en armes de la Révolution, il proclame le lien génétique qui unit le régime aux principes de 89 ; cependant cette monarchie de Juillet respecte-t-elle ou usurpe-t-elle au contraire sa filiation révolutionnaire ? Enfin il *produit un effet favorable* sur le public visé et, par là, pourrait entraîner l'adhésion : c'est un emblème connu, populaire dans les deux sens du terme et marqué par l'usage qui en a été fait de 1789 à 1799, sans être pour autant, à la différence du bonnet phrygien, lié aux violences de la Terreur, de 1793.

Qu'en sera-t-il du coq gaulois de Louis-Philippe de 1830 à 1848 ?

Dans un premier temps, l'emblème et le régime qu'il représente bénéficient de l'adhésion populaire et est honni des « Carlistes » ; la lecture des archives municipales réalisée par Maurice Agulhon dans le Var (*La République au village*, 1979, p. 267) a permis de relever les avanies que, dans le village de La Valette, ces Carlistes ont fait subir à un vrai coq de basse-cour, châtié pour son identification au coq gaulois du régime nouveau, en mars 1831 : « *ils ont pris un coq, l'ont fouetté et pendu impunément à un arbre de la place de La Valette...* »

Assez tôt cependant, dès 1834, le régime s'éloigne de son héritage révolutionnaire, refuse la Réforme, c'est-à-dire l'élargissement du droit de vote, et mène une politique extérieure pacifique et anglophile, fort distante de l'ardeur patriotique figurée par le coq de la vigilance de la Révolution ; alors la presse, plus libre que sous Charles X, multiplie les caricatures opposant le roi-bourgeois au coq, elle fait de cet emblème celui du peuple français qui s'oppose à un roi de moins en moins citoyen, de plus en plus autoritaire et conservateur ; c'est d'ailleurs ce qui sauve le coq gaulois quand, par les journées des 24-25 février 1848, Louis-Philippe est à son tour chassé du trône.

Une proclamation du gouvernement provisoire de la Seconde République demande aux Parisiens, tentés par le drapeau rouge, de conserver pour emblèmes « *le coq gaulois et les trois couleurs... signes vénérés quand fut fondée la République en France* (22 septembre 1792) ». Ainsi le coq patriote de la Révolution, en quelque sorte confisqué par Louis-Philippe, est-il récupéré par les héritiers légitimes de 89 : il figure modestement, gravé sur le gouvernail tenu d'une main ferme par la femme-République du sceau de l'État qui sera celui des régimes républicains successifs, de 1848 à nos jours, ce sceau qu'on appelle aujourd'hui encore dans les administrations préfectorales ou diplomatiques françaises *la Marianne* ; on l'aperçoit aussi sur le panonceau de ces officiers ministériels que sont en France les notaires, lorsque le panonceau n'est pas trop stylisé, simplifié. Il figure encore sur certains des projets de la « *Figure symbolique de la République* » proposés par les artistes

participant au concours lancé en mars 1848 par les nouvelles autorités républicaines ; cependant la Seconde République n'a pas duré suffisamment longtemps pour lancer des programmes de construction dans lesquels aurait pu figurer cet emblème.



Filigrane des papiers officiels de la Seconde République.

Chassée par le Prince-Président par le coup d'État du 2 décembre, la République disparaît pour vingt ans et avec elle le coq, remplacé à nouveau par l'aigle impériale sur les blasons du régime, comme sur les hampes des drapeaux. Certes il poursuit vaille que vaille son chemin dans la caricature de la presse d'opposition républicaine, griffant de ses ergots l'aigle de Napoléon III.

C- La III^e République et la Grande Guerre.

Le 4 septembre 1870, le coq gaulois est de retour et ce d'autant plus que se développe la recherche historique et les fouilles archéologiques lancées déjà personnellement par l'empereur déchu sur les Gaulois : on exalte la résistance de Vercingétorix face à César, résistance assimilée désormais à celle de Gambetta et du gouvernement de Défense Nationale face à Bismarck ...et voici venir le temps où les écoliers de France réciteront le « *Nos pères, les Gaulois* ».



*Saint-Etienne.
Fronton de la Préfecture de la Loire : RF et coq sous un grand bonnet phrygien. Œuvre du sculpteur icaunais Emile Peynot, datée de 1900.*

Le coq n'est pas un emblème officiel mais il figure fréquemment, en mode mineur, sur divers écussons ou programmes de festivités de la République, au milieu d'un foisonnement de faisceaux des licteurs, bonnets phrygiens, casques de Minerve, drapeaux tricolores, cocardes, armes, devises d'une République volontiers bavarde, proclamatrice de ses valeurs et amante des allégories et autres symboles didactiques.

Un coq glorieux surmonte le monogramme R F sur une des grilles du Palais de l'Elysée et, après le succès patriotique de *L'Aiglon*, Edmond Rostand lancera en 1910, sans grand succès il est vrai, un *Chantecler* qui n'a rien à voir avec le coq berné du *Roman de Renart*.

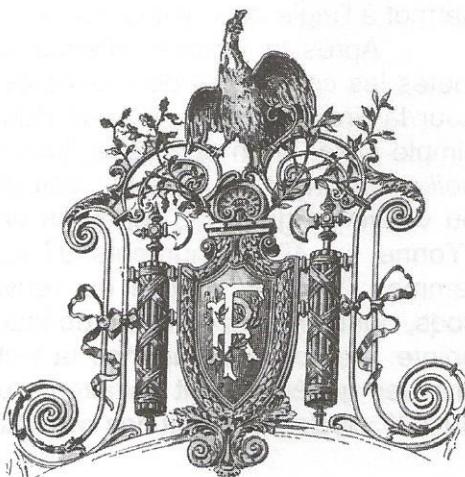
Coq surmontant les grilles du Palais de l'Elysée. 1889

Symbolé présent en mode mineur de 1870 à 1914, le coq gaulois retrouve toute sa vaillance et une vigueur claironnante pendant la Grande Guerre.



1914. Coq juché sur un casque portant l'aigle germanique.
« Pour le Droit et pour la Liberté »

Il est alors plus national, et cocardier, que républicain, plus patriotique que politique, il représente un peuple français uni, toutes opinions confondues, contre le *lâche agresseur*. Au même moment bien sûr, dans l'imagerie patriotique allemande, c'est encore le coq gaulois qui souvent représente la France, mais revêtu de tous les défauts



A partir d'août 1914 et pour quatre longues années de guerre, il fait face victorieusement à l'aigle germanique, dans d'innombrables affiches de propagande qui soutiennent le moral des poilus et de l'arrière, dans toute la caricature d'une presse contrôlée qui « bourse les crânes », dans les cartes postales patriotiques qui, chaque nouvel an, annoncent la victoire dans l'année nouvelle ; souvent le voilà encore dressé sur l'invincible et tant popularisé canon de 75, quand il n'accompagne pas Joffre pour *grignoter le Boche* ou le char des Alliés unis contre la *barbarie teutonne* ; aux côtés du lion britannique ou belge, de l'ours ou de l'aigle bicéphale russe, il triomphé de l'aigle de Guillaume II.

caractéristiques du coq du *Roman de Renart*, froussard et vaniteux, ce qui permet à l'aigle de le vaincre aisément.

Après la victoire, chantée par le coq, on construit dans presque toutes les communes de France ces monuments qui honorent les « morts pour la France » ou « pour la Patrie » ; quand le monument n'est ni une simple stèle, ni un obélisque, trois types de personnages figurent : soit un *poilu* - victorieux ou blessé -, soit une *allégorie féminine* - Patrie, Marianne ou veuve de guerre -, soit enfin un *coq gaulois* ; pour le département de l'Yonne, sur 481 monuments, 97 sont avec une de ces trois figures : treize femmes (Victoire, France ou veuve), quarante-huit soldats et trente-huit coqs, dont certains écrasent de leur patte vigoureuse l'aigle ou le casque à pointe. Ce coq qui claironne la victoire a bien perdu sur ces monuments civiques généralement unitaires, apolitiques, tout ce qui, encore au milieu du XIX^e siècle, rappelait des connotations révolutionnaires.

Aujourd'hui le coq gaulois est un symbole consensuel, sans marquage politique. Il est unanimement accepté et regardé sinon avec ferveur, du moins avec une sympathie amusée par les Français, tant dans les stades à l'occasion des compétitions sportives internationales, ce qui l'affecte de connotations plus sportives que nationales, que sur les timbres-poste ou les brochures touristiques. Il est présent sur les logos de la fédération française de football, de rugby, de tir... C'est que cet emblème familier plutôt qu'officiel a conservé une petite part de son cocorico patriotique mais une plus large part de ses défauts médiévaux, ces défauts que l'on prête volontiers aussi à nos pères les Gaulois : le coq gaulois est rouspéteur, râleur, un peu coureur, vaniteux, volontiers arrogant, beau parleur et fanfaron ; on n'a oublié que sa couardise ; c'est donc un peu grâce au goût bien français de l'autodérision qu'il bénéficie d'un consensus de sympathie, ayant bien les qualités -et les défauts- que les Français reconnaissent aux Gaulois, donc à eux-mêmes.

Bibliographie :

Michel PASTOUREAU, « Le coq gaulois », *Les lieux de mémoire*, t. III, vol. 3, *Les France sous la direction de Pierre Nora*, Ed. Gallimard, coll. *Bibliothèque illustrée des histoires*, Paris.

Michel PASTOUREAU, *Les Emblèmes de la France*, Ed. Bonneton, Paris, 1989 (avec un fervent plaidoyer en faveur du coq gaulois à choisir aujourd'hui comme emblème officiel).

Colette BEAUNE, *La naissance de la nation France*, Ed. Gallimard, coll. folio, Paris, 1985.

ANJALBERT et BONNET, *Faïences révolutionnaires de Louis Heitschel*, catalogue de l'exposition du salon Paris-Austerlitz des Antiquaires, 1985.

Philippe BORDES et Gérard SABATIER, *Aux Armes Citoyens ! Les Sabres à emblèmes de la Révolution*, catalogue de l'exposition du Musée de la Révolution française de Vizille, Vizille, 1987.

Le site de Joigny, des données naturelles à l'urbanisation

Gérard Mottet

Résumé

Des pentes viticoles très marquées de sa « Côte Saint Jacques », le cœur historique de la ville de Joigny domine et contemple la vallée de l'Yonne qui en a façonné le site. Cette rivière, de sa source à 730 m, dans le massif cristallin du Morvan à sa confluence avec la Seine à Montereau à 50 m, incise et franchit un certain nombre d'obstacles naturels, roches anciennes, panneaux calcaires faillés du Nivernais, plateaux jurassiques de la Forterre, de l'Auxerrois, et de Migennes à Joigny, l'ensemble des plateaux de la Puisaye orientale et de la Forêt d'Othe conservés ensemble par la même pédogénèse.

C'est ce dernier franchissement, entre la butte témoin du Montholon et le vigoureux rebord du plateau d'Othe, qui est à l'origine du site de Joigny, car ce rebord abrupt, au pied duquel coule la rivière, a constitué, à la fois une difficulté et une protection aux centres urbains historiques successifs de la ville, à son évolution institutionnelle, viticole, batelière, industrielle et commerciale.

Ville de rive droite sur fortes pentes, mais aussi de rive gauche, gagnée sur une confluence deltaïque, première porte viticole du nord de la Bourgogne, ville d'art et d'histoire, ville de la géographie militaire, Joigny offre un exemple remarquable d'interface entre les données naturelles de son site et les étapes de son occupation.

Introduction

L'Yonne a façonné le site de Joigny. Il convient donc d'emblée de rappeler la vigueur de la pente longitudinale de cette rivière, de sa source à 730 m. en Morvan, jusqu'à sa confluence avec la Seine à Montereau où elle n'est plus qu'à 50 m, après un passage à Joigny à 75-76 m. La pente de l'Yonne est la plus marquée de tous les fleuves et rivières qui, au nord du Seuil de Bourgogne ou seuil « morvanno-vosgien » des géologues, convergent vers la confluence hydrographique du centre de la cuvette du Bassin Parisien. Et à Paris, toutes ces eaux rassemblées ne coulent plus qu'à 26 m.

C'est dire, à l'échelle historique naturelle, la puissance d'incision de l'Yonne et de ses affluents, Cure, Cousin, Serein, Armançon, descendant du *horst* du Morvan, alors que plus à l'est, la Seine, très affaiblie par ses pentes dans les calcaires karstifiés du Chatillonnais, ne sort péniblement de ses sources divinisées qu'à 460 m. Il ne faut donc jamais oublier ce fait orographique déterminant qui explique et commande la formation du relief marqué de Joigny, comme d'ailleurs celui d'Auxerre.

Tout observateur qui gravit la Côte Saint-Jacques à Joigny, au plus haut du vignoble pentu, lorsqu'il admire la vallée de l'Yonne à ses pieds, très plane, très alluviale, très anthropisée par les extractions de sable et les étangs qui emplissent maintenant celles-ci, ne peut être que frappé par ce contraste topographique entre une très forte pente et un brusque raccord avec un lit majeur large et plat. Comment expliquer la genèse de ce contraste, au demeurant décisif pour le site de la ville ?

I. Les données naturelles initiales du site

Il faut rappeler, à la fois les données et les étapes de l'histoire géologique, paléo-climatique et leurs conséquences géomorphologiques.

A. Les étapes géologiques et structurales

Tant par ses facteurs naturels que par l'histoire humaine de son occupation, un site urbain ne se dissocie pas de sa situation générale. Le site, ce sont les éléments locaux, *in situ*. La situation, ce sont les rapports de ces éléments locaux avec le contexte général. Il est donc nécessaire de résituer Joigny dans son contexte géologique, structural et morphologique, et donc, en toute logique, celui dans lequel coule l'Yonne qui a façonné ce site.

L'Yonne descend, du sud au nord, le versant nord-ouest du Seuil de Bourgogne, ce fort relèvement de la croûte terrestre dû au soulèvement alpin. Elle descend, rappelons-le de la branche ouest de ce seuil, le Morvan. Puis elle entaille les différentes séries de calcaires marins secondaires, jurassiques et crétacés. Ces sédiments marins se sont déposés dans des mers peu profondes à l'emplacement actuel de la « cuvette » du Bassin Parisien et de son prolongement naturel le Bassin Londonien. Puis ils se sont retrouvés à l'air libre quand a commencé le dit soulèvement alpin, donc « diagénisés », durcis, transformés par la morphogénèse en autant d'auréoles de plateaux à structure concordante monoclinale à faible pendage de quelques degrés en direction du nord-ouest. Puis, de mer encore ouverte sur l'océan mondial au Crétacé, le Bassin parisien ainsi formé s'est réduit à une suite de vastes cuvettes lacustres dans lesquelles se déposèrent, pendant les 60 millions d'années restantes du Tertiaire, les calcaires lacustres de Brie, les sables de Fontainebleau, les calcaires de Beauce dont le célèbre étage du « Lutétien ».

Pendant toute cette période toutes les rivières descendant du flanc nord du Seuil de Bourgogne en formation avec le soulèvement alpin, dont l'Yonne en premier lieu, ont dû, pour rejoindre la cuvette lacustre, traverser, en les incisant, les plateaux jurassiques et crétacés. Elles l'ont fait en sculptant des reliefs de « cuestas » ou côtes en traversant chaque auréole sédimentaire par des percées « conséquentes » ou « cataclinales ». Ainsi dans la « cuesta » du Jurassique Terminal, la « côte des Bars » avec les sites prestigieux des percées conséquentes viticoles du Serein en Chablisien, de la Seine à Bar-sur-Seine, de l'Aube à Bar-sur-Aube, etc.

A la fin du Tertiaire, lors d'une phase ultime de soulèvement alpin (phase dite « rhodanienne » au Plio-Plaisancien) le soulèvement du seuil et donc du Morvan s'accentue : la pente de l'Yonne s'accentue elle aussi, et donc sa capacité d'incision.

Cette capacité de creusement va encore augmenter à l'ultime fin du Tertiaire et pendant une très grande partie du Quaternaire lorsqu'au Villafranchien (3,4 à 1,5 MA), le globe entrera dans une période de glaciations qui, bien qu'alternant avec des interglaciaires, durèrent pendant plus d'un million d'années et ne se terminèrent que très récemment vers 8 000 av. J.C.

Au cours de cette longue période froide du globe, de très grands englacements recouvriraient la moitié nord du continent américano-canadien de l'Europe du Nord sur des surfaces égales et supérieures à celles du Groenland et de l'Antarctique qui en sont les seuls témoins résiduels actuels. De ce fait, le niveau général des mers se trouvait à 100-150 m. plus bas que le niveau actuel. Ainsi, pendant la dernière glaciation (60 000 à 10 000 B.P.¹), toutes les rivières, dont l'Yonne, coulaient entre 50 et 70 m en dessous de leur plancher alluvial actuel. C'est pendant cette dernière période de froid planétaire que l'Yonne a façonné, creusé, de sa source à sa confluence avec la Seine, ses vigoureux versants à fortes pentes afin de rejoindre un niveau de base marin général beaucoup plus bas que le niveau actuel. Telles sont les variations « glacio-eustatiques » dont on a insuffisamment mesuré les conséquences géomorphologiques, notamment pour expliquer le relief des sites urbains de rive fluviale. Il n'est pas interdit de commencer, en particulier par Joigny.

Puis, vers 10 000 B.P., les temps glaciaires se sont terminés, les immenses surfaces englacées d'Amérique et d'Europe ont fondu, remontant le niveau général des mers au niveau actuel.

B. L'alluvionnement post-glaciaire et ses conséquences.

Alors, les rivières ont vu leur profil en long s'atténuer. Elles ont alluvionné et recouvert les tiers inférieurs des versants qu'elles avaient creusés avec des systèmes de terrasses, au rythme des dernières oscillations climatiques, glaciaires, interglaciaires, et postglaciaires. C'est ainsi que la vallée alluviale de l'Yonne, au pied du versant supérieur antérieurement façonné, s'est élargie et dotée de ses larges systèmes de terrasses argilo-sableuses associant sables granitiques venus du Morvan, galets de durs calcaires jurassiques et de silex crétacés.

C'est alors qu'aux pieds de la future « côte Saint-Jacques », du Néolithique jusqu'au XIXème siècle, l'Yonne, au profil en long relevé avec celui du niveau marin général, alluvionna, déposa, et surtout oscilla son cours en de multiples tracés méandreux successifs, recoupant ou abandonnant parfois naturellement certains de ces méandres avant que l'homme ne s'en charge lui-même, soit par la chenalisation de la rivière

¹ B.P. pour « Before Présent », par rapport à aujourd'hui, selon la terminologie consacrée.

pour la navigation, soit par l'exploitation des sablières, soit par divers travaux routiers et ferroviaires.

Le site naturel de Joigny est donc celui de la partie supérieure d'un vigoureux versant taillé dans les calcaires crétacés du plateau d'Othe, conservés eux-mêmes, comme la majestueuse butte-témoin du Montholon, par les argiles de la décalcification qui a affecté la partie supérieure de cette assise calcaire en assurant ainsi, pédologiquement la conservation morphologique sous-jacente.

Au sommet de la côte St Jacques, ces formations argilo-sableuses à silex (RS et H de la carte géologique au 1/50 000, feuille Joigny) s'avancent en un éperon dominant vigoureusement de 130 m la vallée de l'Yonne repoussée à son pied immédiat par l'avancée deltaïque convexe construite par un petit affluent de rive gauche de l'Yonne, le Tholon ; delta d' « alluvions anciennes » (Fy), bien mentionnées sur la carte géologique, mélangeant abondamment matériaux calcaires et matériaux siliceux.

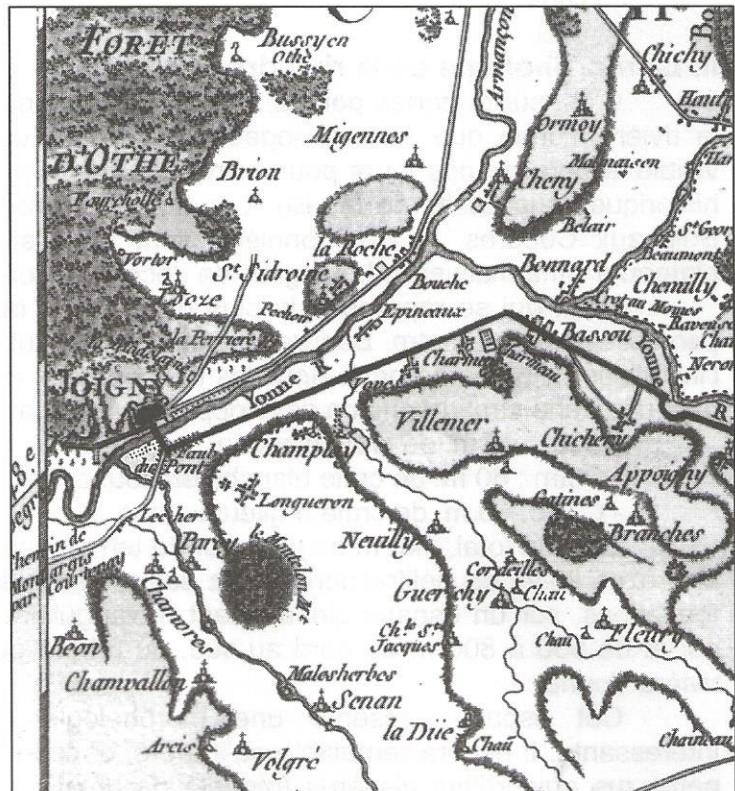
C'est cet éperon deltaïque d'alluvions anciennes face à la côte St Jacques, que l'Yonne a franchi contre celle-ci, qui a fixé le site initial de la ville : site élevé de rive droite au dessus du lit d'inondation, site de franchissement de fleuve pour atteindre le delta convexe construit par le Tholon en rive gauche. Aux archéologues de prendre en compte cette analyse afin de déterminer si, sur ce cône deltaïque, une motte féodale a pu être installée avant le premier château élevé en rive droite². Mais, en tout cas, incontestablement la géomorphologie du lit majeur de l'Yonne, le relèvement de la topographie alluviale par la construction de la confluence Yonne-Tholon, peut rendre plausible une hypothèse de première occupation humaine de rive gauche, facile à isoler entre les bras de rivières, d'autant que ce delta de confluence a été ultérieurement recoupé par un chenal secondaire de l'Yonne qui a contribué à repousser la confluence Yonne-Tholon plus en aval, vers le Mardereau donc à abandonner le delta précédemment construit, donc à en assurer la conservation de part et d'autre des écoulements principaux de l'Yonne.

Il n'est donc pas excessif de dire que si le vigoureux versant de rive droite de l'Yonne où s'est fixé l'essentiel du cœur historique de Joigny est dû au creusement par cette forte rivière de naissance morvandelle, le site de rive gauche doit être également pris en compte dans cette histoire urbaine, site qui doit autant à la construction deltaïque du Tholon qu'à l'Yonne proprement dite.

Le site de Joigny est autant un site de versant qu'un site de confluence. Il est frappant d'ailleurs d'observer, bien avant les premières cartes géologiques de E. Belgrand et V. Raulin, 1858, que les cartes anciennes dont celle de L. Denis, « géographe ordinaire du Roy », en 1779, montrent déjà par le graphisme de l'époque cette déviation de

² Chantal Arnaud. 2006. Laissez-vous conter le château de Joigny. Service animation du Patrimoine de Joigny. 80 p.

l'Yonne contre le versant de rive droite et l'avancée du Tholon qui l'explique (voir aussi les cartes, planches IV et V, du cahier couleur).



Extrait de la carte de Louis Denis, montrant le site de Joigny et la confluence du Tholon avec l'Yonne.

L'historique pont de Joigny a remarquablement su utiliser cette confluence deltaïque révélée par la géologie, confirmée par l'analyse géomorphologique, ce léger supplément d'alluvionnement sans lequel il eût été difficile de faire passer au XVIII^e siècle la « route royale de Paris à Lyon », de la rive droite à la rive gauche, pour, ensuite à partir de Bassou, lui faire reprendre le tracé de la voie romaine qui, elle, reste en rive gauche, en amont comme en aval de Joigny, d'Auxerre à Sens (voir carte de l'annuaire de l'Yonne de 1860).

Il est d'ailleurs spécifié dans cet annuaire qu' « *avant la construction des quais et du pont de Joigny, une île basse ou un bas-fonds de sable et de gravier, facilement traversable à gué, avait dû exister vis-à-vis de l'endroit où la ville est située* ». C'est bien reconnaître avant cette terrasse deltaïque de confluence de l'Yonne et du Tholon, juste en face de la vigoureuse montée de la rue Gabriel Cortel dans l'axe du pont. Terrasse deltaïque dans l'axe de laquelle fut également construite la « chaussée de Sully » dominant des « prairies marécageuses », chaussée préfigurant la D. 955 en direction de Paroy-sur-Tholon.

Il convient donc de rendre hommage à ceux qui, de manière intuitive et par leur seul bon sens de terrain, ont su faire le bon choix du meilleur site de franchissement, au pied de la Côte et du versant où

s'installa le *continuum* fortifié de rive droite, là où le bon calcaire du Turonien commençait à être dégagé de la carapace d'argile à silex du plateau d'Othe.

II. La morphologie de la rive droite

C'est sur de fortes pentes, entre trois éperons du plateau d'Othe et la rivière Yonne que se sont logées et fortifiées de manière durable et visible encore de nos jours pour notre plus grand plaisir, les trois noyaux historiques successifs de la ville. Les trois éperons, Côte Saint-Jacques, Bois aux Coeures, la Charbonnière, sont les restes des avancées du plateau d'Othe mais sans les argiles de décalcification.

Celui qui se rapproche le plus de l'Yonne, la Côte St.-Jacques, a permis en amont entre Beauregard et le Val Aubry, par sa platitude, l'installation d'un aérodrome. Sous les trois éperons commence, de haut en bas, une série stratigraphique développée dans les assises du Turonien :

- C3ts : 40 m. de craie blanche
- C3tm : 60 m. de craie blanche argileuse fine
- C3ti : 60 m. de craie argileuse grise

Soit, au total, 140 m d'épaisseur de terrains cohérents, sans éboulis ni grèzes litées de gélification, assez sains, assez solides pour caves et fondations, sur un espace globalement rectangulaire de 3 km d'ouest en est et de 500 à 800 m du nord au sud, du rebord du plateau d'Othe à la rivière Yonne.

Cet espace présente une morphologie naturelle initiale fort intéressante. Il est vraisemblable qu'il a été, dans le détail, modelé par de petits rus aujourd'hui disparus (modelé de détail en « vallées sèches »), partant vers l'ouest et vers l'est et isolant une butte naturelle ou plus modestement un simple ressaut suffisant pour initier l'ancien château du Xe siècle, puis l'église St Jean, puis, plus tard le château des Gondi, le tout ceinturé par une première « enceinte castrale³ ». Ce premier noyau urbain, bien visible dans le dessin de la ville actuelle, n'avait pas, on le voit, de contact direct et suivi avec la rivière dont il était assez éloigné, mais il est possible que déjà du Xe au XIe les pentes extérieures à la première défense aient été habitées et que des relations avec la rivière aient existé, les berges naturelles de celle-ci se localisant alors à l'emplacement de l'actuel marché couvert de la grande place et des bâtiments de l'actuelle mairie, selon une concavité assez ouverte.

De telle sorte qu'à la fin du XIe. Il s'est avéré nécessaire de construire une seconde enceinte englobant ce que les textes du XIXe appellent « l'ancienne ville du XIe siècle » avec déjà l'axe bien rectiligne de la rue Gabriel Cortel fermée en bas par la « Porte du Pont », en face donc de ce dernier et aboutissant en haut à la « rue Montante au Palais ».

Deux extensions latérales allaient être possibles et nécessaires : l'une vers l'est sur une topographie à peu près aussi élevée que celle de la

³ Eliane Robineau et Madeleine Boissy, *Joigny au cœur de l'Yonne*, A.C.E.J. p. 59

première enceinte castrale : église et quartier St-André ; l'autre vers l'ouest, plus déclive, de l'église St-Thibault à la « Porte Saint-Jacques », le long et à l'image de la montée plus douce de la rue St-Jacques. Des murailles fortifiées de vigoureuses tours-portes étaient alors nécessaires aux XI^e et XII^e siècles pour ceinturer et protéger cette extension. Une ceinture de fossés renforçait à l'extérieur le rôle des murailles, fossés qui furent comblés entre 1820 et 1829. Mais il faut souligner que ces fossés furent assez faciles à creuser car la morphologie et la nature du sous-sol s'y prêtaient : celle des 60 m. de craie blanche argileuse fine formant à cet endroit un replat en difffluence vers l'est et vers l'ouest. Replat sur lequel a été installé au milieu du XIX^e siècle le « nouveau cimetière » en contre bas paisible et altier de l'éperon du Bois des Coeures, cerné par deux chemins qui montent en forêt à la Croix d'Arnault.

On remarquera que toute cette urbanisation de rive droite, du X^e au XIX^e siècle, fortement marquée de nos jours dans le dessin de ses limites, par celui des boulevards extérieurs bâtis sur l'emplacement des anciens fossés, était très largement située en hauteur, sur de solides pentes, bien au dessus de la rivière et de son lit majeur d'inondation. Rivière où, cependant les cavaliers du 1^{er} Dragons en sortant de leur caserne allaient faire boire leurs chevaux.

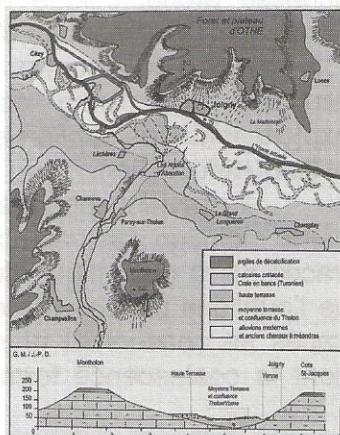
Il est à observer que cette craie turonienne en plaquettes assez gélive, se prêtait mal à la construction sur place. Le bois des forêts proches y pallia et nous vaut encore de nos jours de bien belles maisons ornées de prestigieuses sculptures (l'Arbre de Jessé).

III. Une rive gauche de lit majeur et de confluence

Toute la rive gauche de l'Yonne à Joigny s'étend sur les alluvions du lit majeur de cette rivière et de sa confluence avec le Tholon. Cette confluence a varié dans le temps et l'espace. L'accumulation connexe des apports du Tholon a vu osciller d'anciens tracés méandreux de cet affluent : méandre des Pontons, méandre des Prés Sergents. Ce dernier est encore aujourd'hui emprunté par un ru longeant une station d'épuration avant de rejoindre l'Yonne à la Petite Ile.

Quant à l'actuel cours du Tholon, il coule sur le flanc sud-ouest de son cône alluvial abandonné, un peu en contrebas de celui-ci, au sud des ateliers SNCF, longeant le château de Léchères. Une partie rejoint alors l'Yonne en aval, une autre se confond avec un large méandre de l'Yonne proprement dite par le Mardereau et l'Île Turenne.

Le cadre initial du site de Joigny (voir planche V du cahier couleur)



Là commence, en aval des zones industrielles et commerciales de Joigny de rive gauche cette vaste zone alluviale méandriforme très artificialisée par la chenalisation de l'Yonne (déviation de Joigny) et par les exploitations de sables et graviers de la plaine d'Epizy et de la Noue Charlot. Il en est de même à l'est-sud-est du cône alluvial du Tholon pour tout le vaste ancien lit alluvial de l'Yonne jusqu'à Champlay et même au-delà, avec les anciens et complexes anciens tracés de la rivière, ses multiples bras et méandres des Noues d'Abandon et de la Grange aux Moines.

Cette vaste zone alluviale de l'Yonne en amont du cône de confluence du Tholon n'est plus aujourd'hui qu'une suite d'étangs au tracé rectangulaire d'anciennes sablières. Seule la carte géologique ayant comme fonds topographique une édition I.G.N. de 1955 garde le souvenir de ces tracés. Carte inestimable du patrimoine naturel d'une rivière... mais que l'on aurait tort d'oublier au moindre « aménagement » actuel. Le géomorphologue rejoint ici l'archéologue pour la préservation de la mémoire des fleuves.

C'est aussi avec sagesse que la voie romaine l'avait jadis évitée, comme d'ailleurs les villages du Grand, du Petit Longueron et de Champlay situés tous 20 m au dessus, sur une haute terrasse d'alluvions anciennes (Kfx).

Les matériaux de celle-ci sont un mélange de calcaires, de sables « formés en grande partie de quartz dont les grains peu usés proviennent des roches cristallines du Morvan⁴ ». C'est cette haute terrasse que suit, comme avant elle la voie romaine, la D.182⁵. C'est elle qui, au plan morphologique et paléoclimatique témoigne de ces oscillations assez marquées du niveau général des mers lors de la dernière glaciation. Elle est un témoin de ce glacio-eustatisme lié aux paléoclimats quaternaires et au stade postglaciaire dans lequel s'inscrit la préhistoire de l'homme. Dans son œuvre scientifique remarquable, A. Hure, de 1919 à 1931, l'avait déjà bien identifiée. Plus récemment, J.-P. Delor⁵ a étudié, quant à lui, la richesse archéologique de la confluence de l'Yonne du Serein et de l'Armançon en amont de Migennes.

Ainsi, en amont et en aval du Joigny de rive gauche, la large vallée alluviale de l'Yonne est complètement mitée, artificialisée par les exploitations des sablières, les tracés routiers et ferroviaires, l'urbanisation et l'industrialisation.

Il convient cependant, dans l'intérêt même de celle-ci, de conserver, par le maintien des travaux de géologie et d'hydrogéologie, la mémoire des tracés de la dynamique fluviale de l'Yonne au cours du Quaternaire. Car, ne l'oublions pas, même détruits en surface par l'extraction du sable, ces tracés se conservent plus en profondeur par une multitude d'inféro-flux, dont la coalescence forme la « nappe alluviale » d'accompagnement de

⁴ notice feuille géologique Joigny p. 20

⁵ Actes du colloque ABSS, *Eaux, Rivières et Confins*, Joigny 2005

l'Yonne où vient aboutir d'ailleurs celle de la craie des collines et plateaux voisins.

A trop vouloir grignoter les terrasses d'un lit majeur on crée des situations de totale imprévision aux crues dues à de longues périodes pluviales et on crée ainsi des inondations par remontée trop rapide des eaux des nappes alluviales surtout lorsque celles-ci sont aux trois-quarts rongées par l'extraction. Les anciens l'avaient bien compris depuis les temps préhistoriques et, eux respectaient le « territoire du fleuve », selon la belle formule de Roger Cans.

IV. Géologie et extension de la ville

Il est clair que ce n'est pas en rive gauche que peut s'étendre Joigny. Tout le cône alluvial de confluence du Tholon et de l'Yonne est maintenant occupé. Au-delà ce sont les étangs des sablières, et ce qui reste de la basse et moyenne terrasse où passent la voie ferrée, la route nationale et sa déviation récente.

Par contre, en rive droite, la ville s'est très logiquement étendue sur les belles pentes saines des calcaires, en contre bas du quatrième éperon du plateau d'Othe, l'éperon du Bois Prieur dominant les quartiers de la Madeleine et des Maillettes. Cette extension est géologiquement, topographiquement et climatiquement même, raisonnable et logique. Elle peut se continuer en direction de Looze.

A l'ouest, l'extension de la ville est plus problématique : l'éperon de la Côte St- Jacques qui a retrouvé son vignoble, enchaîsse d'un magnifique versant viticole un cadre urbain, mais, en même temps l'isole par le Faubourg de Paris du vallon du Paradis et du cône alluvial d'Epizy au débouché de la vallée sèche des Vaux Sourdes. Autour de celle-ci, les pentes de retombée du plateau d'Othe sont très fortes (Côte St- Thibault, Fort St-Hilaire). L'éperon du Chêne Branché domine vigoureusement et immédiatement la rive droite de dérivation de l'Yonne. L'extension de la ville est bloquée. Et c'est tant mieux, car cette proximité du plateau d'Othe dominant la vallée alluviale de l'Yonne crée un magnifique cadre paysager à celle-ci qu'il est souhaitable de garder en l'état.

Conclusion

Tout centre urbain doit se trouver un équilibre entre les potentialités géologiques et morphologiques de son site et les capacités socio-économiques de son extension.

Entre son beau versant de rive droite dans les calcaires crétacés au déroulé des quatre éperons du plateau d'Othe, et le cône alluvial de confluence de l'Yonne et du Tholon, incontestablement, Joigny a atteint cet équilibre dans le cadre de son site initial. L'extension du vignoble, sur les bons calcaires crétacés lui fait retrouver son histoire viticole. Mais il convient de ne point abuser de ce renouveau du vignoble jovinien, en évitant de remonter trop haut et ainsi de risquer d'atteindre les argiles à

silex de bordure du plateau d'Othe, mieux faits pour le cidre que pour le vin.

Le site de Joigny est remarquable. Site de percée cataclinale d'une cuesta, celle de la Forêt d'Othe et du plateau de Puisaye, percée ouverte par la force de l'Yonne descendue du massif cristallin du Morvan. Ce façonnement de cuesta a été également élaboré par le Tholon au cours orthoclinal au pied de la cuesta de Puisaye et de Chailleuse (vignobles de Volgré et de Champvallon, répliques de ceux de la Côte Jovinienne et de même qualité). Dans ce façonnement est demeurée une des plus belles buttes-témoins de la morphologie du Bassin parisien, le Montholon dont la majestueuse coiffe argileuse et forestière offre, au-delà de la large vallée alluviale de l'Yonne, une réplique et une annonce paysagère et pédologique du plateau de la Forêt d'Othe.

Joigny est une belle ville. Ville de confluence qui a peut-être un peu oublié le rôle majeur du petit affluent, le Tholon, dont l'apport alluvial a pourtant été décisif quant au choix du site de franchissement de la rivière principale, l'Yonne. Ville de versant où se mêlent dans le même cachet les vignobles et le cœur architectural historique qui lui a valu à juste titre le qualificatif légitime de « ville d'art et d'histoire ». Mais aussi ville en harmonie avec son site géomorphologique contrasté entre deux rives très différentes, mais que l'homme a réunies au cours des siècles.

Puisse cette analyse de géographie globale, physique et humaine, enrichir le regard des Joviniens, lorsqu'ils contemplent leur ville du belvédère de la Côte Saint-Jacques, de la terrasse du palais des Gondi, ou de la commune libre de Saint-André, par une lumineuse soirée de septembre quand le soleil mordore les vignes et irise à leurs pieds les eaux de l'Yonne et des étangs qu'elle a cédés aux hommes.

Orientation bibliographique :

Hure A. 1927. Note sur la géographie et les terrasses des vallées du nord de l'Yonne, la faune et les industries préhistoriques des alluvions propres à tout le département. *B.S.S.Y.* t. 81.

Hure A. 1931. Monographie des craies turoniennes et sénoniennes de l'Yonne. *B.S.S.Y.*, t. 85.

Mégnien C. 1964. Observations hydrogéologiques sur le sud-est du Bassin Parisien. *Mémoires du B.R.G.M.*, n° 25

Mottet G. 1999. *Géographie Physique de la France*, PUF. 3^e édition. Paris. 768 p. (dont carte p. 251)

Tricart J. 1952. *La partie orientale du Bassin de Paris*. Thèse, S.E.D.E.S, 2 t., 684 p.

Carte géologique de la France au 1/50 000^e : feuille JOIGNY, XXVI-19, n° 357 et notice de 31 p. 1968, B.R.G.M.

Paysages géologiques de Paris à Avallon, B.R.G.M., dont inventaire des carrières du Turonine dans notice, 28 p. 1982.



Salem, guide au Sahara oriental.
Aquarelle de Jean-Pierre Kponton primé au salon de peinture
de l'ACE Joigny, catégorie « membre des ateliers »

La Vie de l'Association

Nos ateliers de peinture, d'aquarelle et de photo-vidéo produisent des œuvres qui sont présentées lors de nos expositions, pour le plus grand bonheur des visiteurs.

A partir de ce numéro, « l'Echo de Joigny » publiera régulièrement quelques-unes de ces œuvres. Celles qui figurent ici, dans le cahier couleur, ont été sélectionnées par les membres de ces différents ateliers.

Le Conseil d'Administration de l'ACE Joigny et les commissions

Président d'honneur : *Bernard Fleury*

Bureau :	<i>Xavier François-Leclanché</i>
Président :	<i>Pierre Borderieux, Jean-Luc Dauphin,</i>
Vice-présidents :	<i>Jean-Paul Delor, Gérard Ott</i>
Délégué général :	<i>Jean-Michel Ranty (administration, informatique, relations presse)</i>
Secrétaire générale :	<i>Martine Carpentier</i>
Secrétaire :	<i>Renée Bertiaux</i>
Secrétaire adjointe :	<i>Isabelle Maire</i>
Trésorière :	<i>Michelle Cassemine</i>
Trésorière adjointe :	<i>Jacqueline Koropoulis</i>
Administrateurs délégués :	
Ateliers Arts plastiques :	<i>Colette Delabarre, Jean-Paul Delor, Georges Napoli, Jean-Pierre Reynard Gérard Ott, Simone Fayadat, Lucien Morlet, Jean-Michel Ranty</i>
Atelier Photo :	
Voyages et visites :	<i>Marie-Denise Rey, Pascale Clément, Michel Baroche</i>
Recherches-publications :	<i>Jean-Luc Dauphin, Jean-Paul Delor, Xavier François-Leclanché, Gérard Ott</i>
Relations avec l'ABSS :	
« Joigny d'Or » :	<i>Jean-Luc Dauphin, Ginette Barde, Suzanne Breuillet, Marie-Denise Rey, Jean-Pierre Kponton</i>
Archives :	
Publicités :	<i>Pierre Borderieux</i>
Gestion :	<i>Jacquine Jeandot, Martine Carpentier, Michelle Cassemine, Pierre Borderieux, Jean-Luc Dauphin, Jean-Paul Delor, Xavier François-Leclanché, Gérard Ott, Jean-Michel Ranty</i>
Autres administrateurs :	<i>Michel Baroche, Pascale Clément, Pierre Leboeuf, André Merlange</i>
Vérificateur des comptes :	<i>Elisabeth Chat</i>
Administrateurs honoraires :	<i>Raymonde Dejean, Mauricette Gautrin, Maryse Cordier, Pierre Delattre et Jean Neige.</i>
Membres des commissions ne faisant pas partie du conseil d'administration :	<i>Mme Dominique Clément (voyages et visites), Gilbert Portal (Joigny d'Or), Maryse Cordier (voyages et visites), Antoine Leriche (Joigny d'Or)</i>

Comptes-rendus de voyages :

A Orléans, un beau jour de juin 2008

Ce jour là, 11 juin 2008, le soleil avait décidé d'accompagner le groupe de notre association parti visiter Orléans. Très bien préparée, comme d'habitude, par Marie-Denise Rey et la commission « voyages », cette visite comportait trois phases : l'hôtel Groslot, la cathédrale Sainte-Croix et le parc floral.

Omniprésente dans la ville d'où elle a « boutté l'Anglais », Jeanne d'Arc apparaît d'abord sur quelques vitraux de l'hôtel Groslot, avant d'être représentée à tous les moments de sa courte vie sur nombre de vitraux de la cathédrale Sainte-Croix. D'autres personnages ont marqué cette ville : du roi François II, décédé à l'âge de quinze ans, nous avons visité la chambre mortuaire. Et de la très huguenote famille Groslot, nous avons visité la demeure, heureusement remaniée au dix-neuvième siècle.

Bien sûr, les Orléanais peuvent se vanter d'avoir une cathédrale qui n'est pas seulement l'évocation de la jeune lorraine. Ne serait-ce que par l'originalité de ses tours, dont les trois étages évoquent la Sainte Trinité.

Le musée des Beaux Arts, malheureusement trop vite survolé, nous montra ses plus belles œuvres, ses peintures italiennes, flamandes et hollandaises notamment, ainsi que la collection de pastels qui fait une grande partie de sa notoriété. C'est là que sont conservés des œuvres maîtresses comme l'autoportrait de Jean-Baptiste Chardin, ou le portrait de l'abbé Réglet, par Maurice Quentin de la Tour.

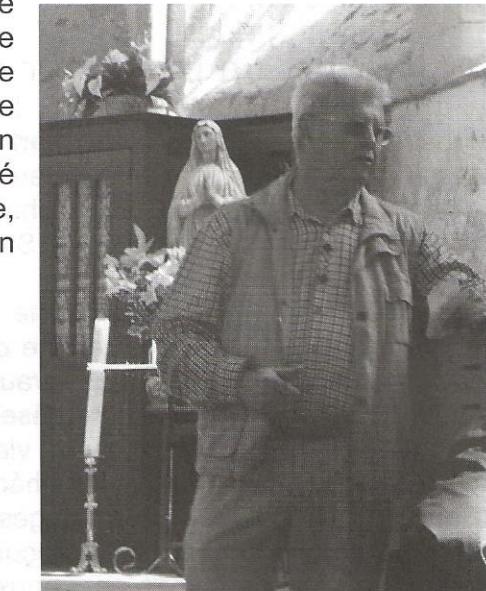
Un autre grand moment, la visite du parc floral fit oublier ces merveilles architecturales. Ce fut la roseraie, certes, mais aussi cette surprenante serre aux papillons, la rencontre inattendue avec un huîtrier pie, particulièrement bavard, sans compter les plantes carnivores. Un bon point pour notre restaurant : les participants se sont accordés pour estimer qu'ils n'avaient jamais eu si bonne chère lors d'une journée de visite. Et cela dans le plus grand respect de l'horaire.



X F-L

Une journée à Bussy-en-Othe

Le soleil se joignit à notre guide du jour, Monsieur Gazagne, en ce samedi 17 mai 2008, pour faire de cette visite de Bussy-en-Othe une belle journée. Ancien instituteur attaché à son village d'adoption, notre guide a conté aux 42 participants l'histoire du village, et plus particulièrement celle de son église et celle de la fontaine.



Notre guide, M. Gazagne⁶.

Le cadran solaire de la fontaine.

Un passé où se succèdent les moines de Dilo, les comtes de Joigny et les anticlériaux du dix-neuvième siècle. Un passé surprenant aussi, où l'ingratitude de l'argile à silex a pu décourager plus d'un laboureur, mais où l'exploitation de la forêt a encouragé plus d'un bûcheron. L'hydrographie intéressante a permis la construction d'une fontaine agrémentée d'un cadran solaire. L'église Saint-Médard, malheureusement tronquée, avec son ancien chœur converti en nef, son abside polygonale voûtée d'ogives retombant avec grâce sur des colonnettes surmontées de chapiteaux à crochets.

⁶ Toutes les photographies sont de M. Lucien Morlet.

Une agréable traversée de village conduit au monastère orthodoxe de Notre-Dame de Toute Protection. L'accueil chaleureux des religieuses fut suivi de la visite des deux églises. Deux merveilles pour les yeux et pour l'esprit, et aussi une leçon d'humilité. Là où beaucoup n'auraient vu que des fresques, notre guide nous montra qu'une peinture est une fenêtre qui s'ouvre vers le ciel. Là où certains auraient cru que l'iconostase coupe l'église en deux parties, il nous a été expliqué qu'il établissait un passage entre le ciel et la terre. L'image inattendue du bon larron nous rappela que Jésus-Christ a donné à tout homme une chance de salut.

Icone de l'église orthodoxe



Une belle journée ! Merci à Monsieur Gazagne, à Mère Anne et à l'organisatrice, Marie-Denise Rey.

X. F-L

Vu et lu, à voir et à lire !

Les 4^e rencontres othéennes, à Villechétive.

Tuilleries othéennes : histoire d'hier et patrimoine d'aujourd'hui.

Les 25, 26 et 27 avril 2008, les Syndicats d'Initiative de Cerisiers et Dixmont organisaient, sous la houlette de Georges Ribeill, les 4^e rencontres othéennes sur le thème de la tuile et de la brique. Expositions et colloque se sont tenus dans l'ancien séchoir de la tuilerie de Villechétive, récemment restauré.

L'A.C.E. Joigny a souhaité s'associer à cette manifestation en présentant un ensemble d'une dizaine de panneaux retraçant l'histoire et les caractéristiques de la terre cuite architecturale en Forêt d'Othe.

Une seconde exposition présentant divers modèles de tuiles et de briques, de nombreuses marques et inscriptions, des outils et même une machine ancienne permettaient de donner une dimension palpable à une activité qui fut si importante, tant dans l'Yonne que dans l'Aube.



Sept communications et présentations constituèrent la matière de ce mini-colloque. Elles apportèrent de précieux témoignages et de nombreux éclairages significatifs, permettant de raviver un instant un patrimoine qui s'efface inexorablement. De nombreux spécialistes régionaux et nationaux, dont M. Jean Chapelot, universitaire francilien qui fait autorité en la matière, étaient venus nous rendre visite. Ils ont trouvé là la satisfaction de pouvoir compléter leur iconographie et d'apporter leur point de vue.

La dernière demi-journée était consacrée à la visite de différents sites tuiliers locaux, afin, là encore, d'approcher au plus près ce patrimoine qui s'avère essentiel à la bonne connaissance d'une région attachante. Parfois assez bien conservé, il offre encore des vestiges dignes d'intérêt.

Après ces ~~rencontres~~, organisateurs et participants ont souhaité prendre rendez-vous dans deux ans pour étudier cette fois l'aspect architectural de la question et tenter de faire le recensement des techniques du bâti spécifiques à cette région et à ces matériaux. Le principe d'un projet d'étude a été retenu.

Eléments pour un projet d'étude sur la tuile et la brique othéenne :

- Création d'un groupe de travail
- Elaboration d'un cahier des charges permettant de prendre en compte :
 - L'établissement d'une typologie des produits de terre cuite architecturale (chaque fiche comporterait le dessin coté (ou la photo), une photo *in situ* du produit montrant son utilisation, les marques qui y sont afférentes et une éventuelle datation),
 - Une étude de l'architecture othéenne (et plus large ?)
 - Un corpus des marques et inscriptions (texte du libellé, empreinte de la marque, relevé du dessin éventuellement...)
 - Des études précises concernant les tuiliers, le phénomène d'endogamie, le passage des ouvriers d'un établissement à un autre ...

Tous ces documents devraient permettre de nourrir une base de données (outil à définir) qui traiterait les formes, les inscriptions et les marques, le nom des tuiliers et des ouvriers et préciseraient les datations.

Parallèlement, il conviendrait de :

- Collecter toutes les marques et inscriptions connues (relevés grandeur nature (frottis) et photos)
- Recenser précisément toutes les constructions présentant un intérêt architectural particulier en préparation de campagnes de prises de vues ultérieures
- Collecter les anciens documents : factures, lettres à en-tête, petites annonces, publicités, cartes commerciales, documents administratifs divers, baux, actes de ventes...
- Intéresser des bénévoles dans chaque village de façon à créer un réseau de correspondants, important et fiable
- Intéresser les couvreurs et maçons locaux, les revendeurs de matériaux de récupération...

J.-P D

Les personnes désireuses de s'investir dans ce projet peuvent nous rejoindre et prendre contact avec :

Georges Ribeill	03.86.96.05.37	ribeillgeorges@orange.fr
Rodolph Touch	03.25.74.03.82	rodolph.touch@wanadoo.fr
Jean-Paul Delor	03.86.73.78.48	jpaul.delor@wanadoo.fr

La géographie militaire à Joigny, passé, avenir ?



28^{ème} groupe géographique



Le 22 juin 2008, comme chaque année, le Groupe Géographique implanté à Joigny depuis 1950 (actuellement 430 personnes) a tenu sa Journée Portes Ouvertes. Ce 28^e Groupe Géographique, qui appartient à la Brigade du Génie (voir Pierre Bonnerue, *Le Groupe Géographique de Joigny*, éditions Cérésa, 1992, disponible au 28^e G. G.), est à la fois une école de formation, un centre de production de matériel géographique (cartes, etc.) et une unité opérationnelle (présente au Koweit pour la première guerre du Golfe ou actuellement au Kosovo).

Depuis quelque temps, des rumeurs concernant son futur départ -attristant pour Joigny- vers un ailleurs non précisé, circulent. Nous aurons donc peut-être à en parler à nouveau ;

Limitons-nous ici à évoquer des actions de géographie militaire très anciennes concernant Joigny et ses alentours proches.

Au début du XVII^e siècle, c'est dans son château de Bontin (commune des Ormes) que Sully installe un atelier de cartographie : David Buisseret, « L'atelier de cartographie de Sully à Bontin », revue XVII^e siècle, n° 174 (numéro spécial sur Sully).

Dans le dernier tiers du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, c'est le seigneur dit marquis de Champlay (aujourd'hui Champlay, commune mitoyenne de Joigny) qui contribue à développer la géographie militaire et à créer, en 1691, le Dépôt des cartes qui est le premier jalon des unités militaires françaises de géographie. Champlay, maréchal général des logis et camps des armées du roi (qui s'occupe de choisir les trajets et l'hébergement des armées en campagne), était un excellent géographe de terrain, apprécié en particulier de Turenne (qui n'en voulait pas d'autre) et du maréchal de Luxembourg ; c'était en outre un conseiller militaire essentiel pour Louis XIV, lequel tenait son rôle secret, si bien qu'il reste assez méconnu, caché par l'ombre de Louvois ou Vauban. Il se trouve que notre revue a publié trois articles qui dévoilent une partie de son action :

- Gervais Macaisne (ancien géographe militaire et président de l'ACEJ pendant quinze ans), « Jules Louis Bolé, Marquis de Champlay », *L'Echo de Joigny* n° 55, 1998, p. 5-14.
- Jean-Philippe Cénat, « L'ascension du marquis de Champlay, conseiller militaire de Louis XIV : Les débuts d'une carrière militaire hors du commun, 1672-78 », *L'Echo de Joigny* n° 62, 2005, p. 23-37.
- Jean-Philippe Cénat, « Le marquis de Champlay, conseiller militaire de Louis XIV : son château, ses terres, ses amis », *L'Echo de Joigny* n° 65, 2007, p. 41-72.

La publication future de la thèse de doctorat de ce chercheur, consacrée précisément à Champlay et présentée en décembre 2007 auprès de l'Université de Paris IV-Sorbonne, permettra d'affiner encore notre connaissance de ce personnage.

Passons d'un passé lointain à un avenir en gestation.

Soulignons, à la suite du professeur Gérard Mottet, qui a formé de nombreux géographes militaires et qui est un fin connaisseur de l'aménagement du territoire dans la région Bourgogne, que le département de l'Yonne -et donc Joigny qui en occupe le centre- bénéficie d'une situation stratégique capitale comme carrefour européen. La cité se place en effet au carrefour de deux axes essentiels, un axe nord-sud reliant l'Europe du nord-ouest à la Méditerranée et un axe est-ouest unissant l'Europe rhénane à la façade atlantique (en contournant par le sud la région parisienne surencombrée). Puissent les décideurs de l'avenir, et en particulier ceux de l'avenir du 28^e G. G., en être conscients !

B. R.

Objets de culte du Jovinien, au XIX^e siècle :

L'Association culturelle et d'études de Joigny (ACEJ) présente dans la salle d'exposition du château des Gondi, rue Dominique-Grenet, et avec la collaboration de la ville de Joigny, un ensemble d'objets religieux, témoignage de la richesse d'un patrimoine reconstitué, pour l'essentiel, après la Révolution quand, avec le Concordat de 1801, les différents cultes ont pu reprendre leur fonctionnement normal avec l'appui et sous la tutelle de l'État.



Photos J.-M. R.

Des *Bannières* et *bâtons de procession* représentent et marquent la reconquête du territoire par l'Église, avec l'importance donnée aux processions, retraites et missions. Des *Reliquaires*, *statuettes religieuses*, *coffrets du Saint Sacrement* sont soit prérévolutionnaires - l'un deux est du XIV^e-, soit plutôt récents, de style néogothique, car la Révolution avait généralement saisi et vendu, ou détruit les objets d'origine et le style gothique est considéré au XIX^e siècle comme inhérent au culte catholique. Des *Habits sacerdotaux* somptueusement brodés (chasubles, dalmatiques, surplis...) sont dans le style brillamment ostentatoire qu'affectionnait l'Église depuis le Concile de Trente, du milieu du XVI^e siècle. Divers autres objets, comme des *crécelles* de la Semaine sainte, des *palmes de marguillier*, un luxueux *bouquet de la rosière* dans son écrin, des *chandeliers*, des *livres anciens*, un tableau donnant les *emplacements des chaises louées*, avec noms des destinataires, un *drapeau du Sacré-Cœur*, témoignent de la place retrouvée par l'Église catholique dans la vie publique au XIX^e siècle. L'institution bénéficie de l'appui que lui apportent les chefs d'État, empereurs ou rois, en particulier sous la Restauration et le Second Empire.

L'exposition présente également quelques objets provenant d'autres confessions ou croyances, comme des objets de la *franc-maçonnerie* et des *bibles protestantes*.

Inaugurée le vendredi 29 août 2008 à 18 h, sous la présidence d'honneur de M. le Maire de Joigny, elle sera maintenue au château des Gondi jusqu'au 21 septembre inclus, Journée du Patrimoine.

B R





Marc Oudinot, *Le Maréchal Oudinot*, préface de Jean Tulard, de l'Institut, éditions de Fallois, Paris, 2007, 462 p., 24 €.

L'Yonne aime les maréchaux. C'est à Auxerre, le 18 mars 1815, que Ney se rallie à Napoléon arrivé de l'île d'Elbe ; c'est encore à Auxerre que Davout, natif d'Annoux, a eu sa statue, son boulevard, sa rue et son musée (d'Eckmühl), ainsi que pas moins de 18 articles dans le BSSY depuis 1847 (Table générale du Bulletin, BSSY, t. 138b, Auxerre, 2007). Et voici qu'en 1879 arrive le souvenir du Meusien né à Bar-le-Duc Nicolas-Charles Oudinot (1767-1847), duc de Reggio, dont l'arrière-petit-fils, 4^e duc,

épouse alors Suzanne de Cormenin, elle-même petite-fille du juriste pamphlétaire et député de Joigny Louis-Marie de Cormenin (dit Timon), également arrière-petite-fille d'Antoine-Louis Gillet, notaire, châtelain de Chailleuse (commune de Senan) et donateur du Belvédère de la côte Saint-Jacques au-dessus de Joigny, et même arrière-arrière-petite-fille d'Henry Foacier, propriétaire de la terre et du château de Champlay⁷. C'est ainsi que les Oudinot entrèrent dans le département, que le 6e duc de Reggio fut maire de Senan et que le fils de ce dernier, Marc Oudinot, en partie grâce à des archives familiales déposées à Chailleuse (et grâce à sa formation d'agrégé d'histoire et élève de l'ÉNA) vient d'écrire une biographie de son illustre ancêtre. C'est une somme de 462 pages, dont 66 de notes, tableaux, bibliographies, listes variées (dont la liste exhaustive des décorations, des blessures au combat, des commandements, des descendants -dont un brasseur, un cordonnier, mais aussi un prévôt royal- des descendants jusqu'à nos jours, des 10 enfants, etc.)

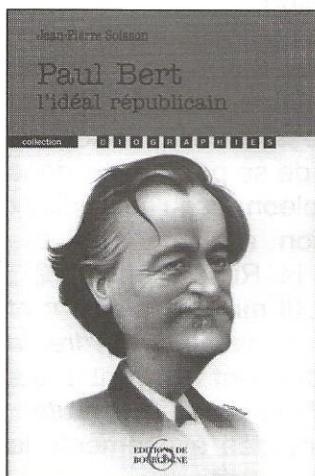
Avec une piété filiale touchante et une érudition consommée, Marc Oudinot nous promène à travers l'Europe en guerre, à travers aussi les cours des trois dynasties -Bonaparte, Bourbons et Orléans- auxquelles le soldat, anciennement républicain, s'attacha successivement, avec des épisodes qui illustrent la difficulté pour un pur soldat de se positionner dans les aléas de la politique : loyauté à l'égard de Napoléon jusqu'aux adieux de Fontainebleau tout en reprochant à l'occasion à l'empereur ses tendances despotiques et sa décision d'attaquer la Russie en 1812 ; loyauté sans faille aux Bourbons dès le lendemain (il mit « *loyalement et sans délai son épée au service de la cause royale... la cause de l'ordre, la cause de la France* » justifie l'auteur, p. 306), sauf pendant les Cent Jours où il choisit de rester neutre (« *un choix dicté par l'honneur et la loyauté* » écrit Marc Oudinot, p. 322), prudence avisée comme les événements le

⁷ voir tableau généalogique des Foacier-Cormenin-Gillet-Émery par J.-P. Rocher dans les *Actes du colloque de l'ABSS* tenu à Joigny en 1996 et publié par l'ABSS à Dijon en 1997

montreront puisque le voilà ensuite choyé par Louis XVIII ; ralliement réticent à Louis-Philippe après la Révolution de 1830 (« La chute de la monarchie légitime » titre l'auteur, p. 359), néanmoins le maréchal offre à cet « usurpateur » le prestige que vaut sa présence le 9 août pour la cérémonie d'intronisation du « roi des Français » (c'est lui qui présente le sceptre royal) : « *En tout état de cause, c'était là son devoir de militaire* » explique l'auteur (p. 365). Toujours est-il qu'il fut un maréchal à trois bâtons, le premier semé d'abeilles (1809), le second de fleurs de lis (1814 ou 15), le dernier d'étoiles (1830). Une belle et longue carrière sous tant de régimes.

Ce beau soldat, dont la bravoure est la qualité première (avec pour preuve plus de 20 blessures au combat), « *Bayard de l'armée française* » (Napoléon au Tsar, p. 189), est plus à l'aise sur les champs de bataille, avec un rôle souvent décisif, à Zurich (1799), au Mincio (1800), à Friedland (1807), à Wagram (1809), au passage de la Bérézina (novembre 1812, « *sauveur de l'armée* », p. 256), dans la campagne de France (encore « *sauveur* », momentanément, février-mars 1814), même si l'Empereur déchu, à Sainte-Hélène, se permet des critiques : « *C'est un homme brave, mais il n'a pas su faire de la guerre* » et là Marc Oudinot, tout en contestant ce jugement impérial pour défendre l'honneur familial, avoue qu'« *il semble bien qu'il n'ait pas réuni lui-même les qualités propres à un stratège* » (p. 203) ; mais que d'autres qualités chez cet homme au courage insensé, intrépide entraîneur d'hommes, fin tacticien, chevaleresque, magnanimité avec les vaincus, loyal, etc. ! On cherche en vain, chez l'auteur, un défaut dans la cuirasse de ce brillant soldat. Voilà de quoi susciter l'admiration légitime d'un héritier légitime, comme celle des lecteurs, nostalgiques (ou pas) des temps où la France produisait de tels maréchaux.

B.R.



Jean-Pierre Soisson. *Paul Bert, l'idéal républicain.* Collection Bibliographies. Editions de Bourgogne. Dijon, 2008. 172 p. 15€.

Pour parler de l'homme politique que fut Paul Bert, on ne pouvait mieux rêver qu'un autre homme politique, auxerrois de surcroît. Muni de ces deux titres, Jean-Pierre Soisson fait de plus, preuve d'une estime évidente pour le personnage.

De la double vie, scientifique et politique, de Paul Bert, comme de ses deux modèles, Claude Bernard et Léon Gambetta, il semble, dans une première approche, que l'ancien ministre d'Etat soit beaucoup plus prolix sur le second. Et pourtant, une seconde lecture permet de bien comprendre que l'homme, Paul Bert, est le même, un pragmatique sans aucun dogmatisme. Le politique expérimente la

République en scientifique et on comprend bien que c'est ce scientifique qui perçoit que son pays a besoin d'hommes instruits, jusque dans les campagnes et dans les faubourgs.

Le propos est donc très sobre, débarrassé de ce vocabulaire dogmatique très en vogue aujourd'hui. Néanmoins, Paul Bert, qui plaçait tant d'espérances dans ses concitoyens n'a-t-il pas droit au titre d'humaniste, façon dix-neuvième siècle ? Lui qui voulait donner sa chance à chacun n'était-il pas un libéral ?

Pragmatique, humaniste, libéral ? Après tout, Paul Bert ne ressemble-t-il pas à son biographe ?

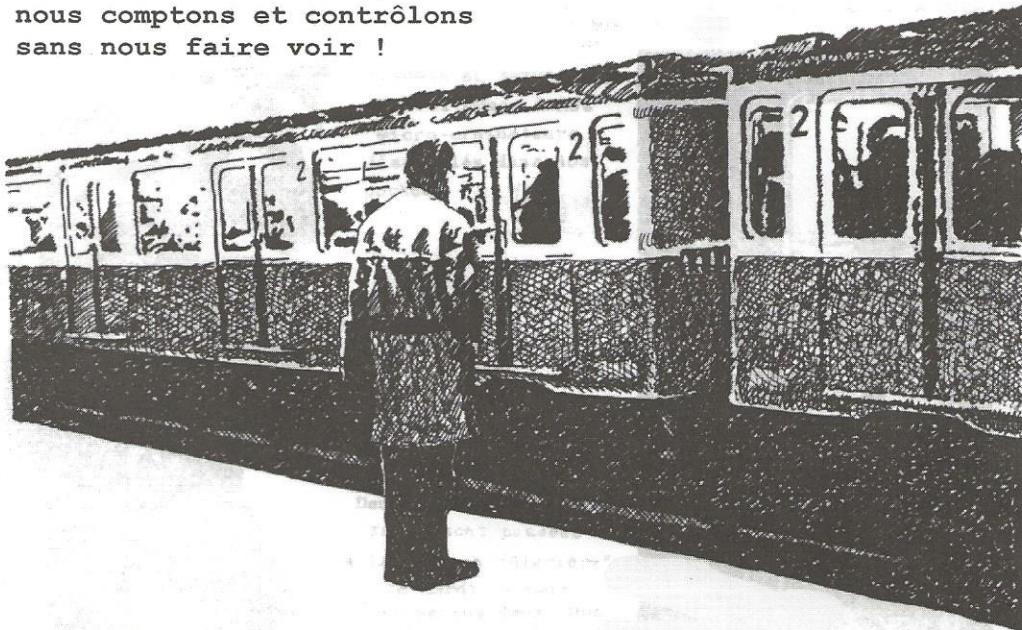
X. F-L

Dans la série
"Les Petits Métiers de Paris"
voici la saga des

INSPECTEURS-COMTEURS DE LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS



"Discretion, efficacité",
telle est notre devise.
Au nombre d'une centaine,
disséminés sur le trajet des bus
et des rames de métro,
nous comptons et contrôlons
sans nous faire voir !



Nos nombreux déguisements,
éléments essentiels à notre activité,
nous permettent de nous fondre dans l'anonymat
des foules laborieuses que nous cherchons à protéger
des exactions commises par quelques employés indélicats
(toujours les-mêmes !).



Qu'un métro ne passe pas dans le bon sens, qu'un bus circule trop vite ou à vide, il sera immédiatement signalé au service central grâce aux émetteurs HF dissimulés dans nos poches.

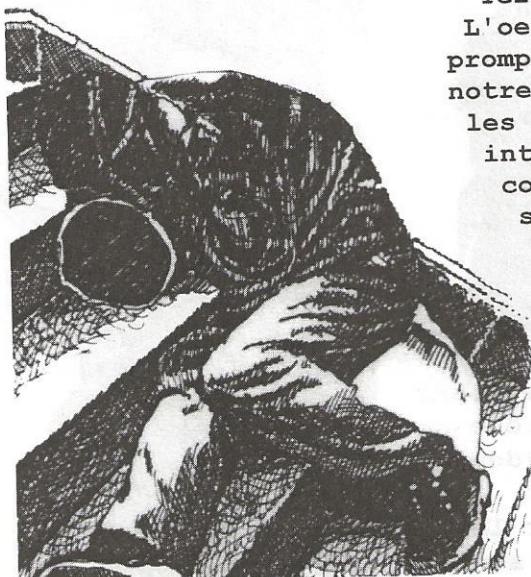


Deux-cent-trente sept rames sont passées à la station Glacière ce mardi 4 mars. Il en manque deux ! Nos recherches permettront certainement d'appréhender les conducteurs indigents qui sont restés au dépôt, à somnoler dans leur poste de conduite.





Tel est notre sacerdoce !
L'oeil vigilant et le réflexe
prompt, nous devons assumer
notre dur métier, par tous
les temps, bravant les
intempéries ou les atmosphères
confinées, avec la seule
satisfaction du devoir
accompli.



Les usagers peuvent
compter sur nous,
nous comptions pour eux !

Premiers souvenirs du monde en quatre dimensions

Xavier François-Leclanché

Jean était encore tout étourdi. Il venait de traverser un long tunnel, une sorte de cylindre interminable, gris et lugubre, vertigineux. Et voilà qu'il se retrouvait sain et sauf, reposé et détendu, dans un jardin verdoyant. Il y trouvait l'air un peu vif des débuts de journées chaudes.

A peine fut-il arrivé qu'une tourterelle se posa sur sa tête. Sa vie durant, il n'avait connu qu'une seule tourterelle susceptible de se livrer à cette familiarité avec lui : Orphée, l'oiseau qu'il avait adopté à son adolescence. Il avait aussi constaté que la tourterelle avait un plumage plus clair que ses congénères, tout comme Orphée qui était né des amours d'un tourtereau et d'une colombe. Mais Orphée était mort depuis plus de quarante ans.

Jean n'eut pas le temps de réfléchir plus longtemps qu'un chat vint se frotter contre ses jambes. Il reconnut Sacha, son Sacha qu'il avait adopté quelques années après la mort d'Orphée. Un chat unique, pour être né de la rencontre d'un chinchilla et d'une persane. Et voilà que Sacha, à la fois suppliant et décidé, exigeait son droit à ronronner sur ses genoux, comme si lui aussi n'était pas mort depuis une bonne vingtaine d'années.

La troisième surprise, c'était que la tourterelle n'était pas effrayée par le minet, et que le chat ne menaçait pas l'oiseau.

Jean fut tiré de ses étonnements par une voix, derrière lui. « *Je vous attendais, Jean* », lui dit la voix. Le ton était chaleureux, celui qu'un fils aimerait que son père eut toujours. Se retournant, il vit un homme au visage de bonté. Jean lui demanda :

- Vous m'attendiez ? Mais où suis-je ? Qui êtes-vous ?
- Vous venez de décéder, sur la terre, répondit l'homme. Un accident de la route !
- Euh, oui, c'est exact, bredouilla Jean. J'ai vu un amas de ferraille se jeter sur moi... J'ai ressenti un violent coup sur la tête, une violente douleur à l'une de mes cuisses... Et puis, je ne sais plus... Mais, au fait, je ne sens plus aucune douleur...

- Vous n'osez pas raconter votre voyage de crainte que je ne vous croie pas.... Jean, vous venez d'entrer dans l'autre monde, le monde en quatre dimensions.

Malgré son sourire bon enfant, l'homme ne semblait pas plaisanter. Jean ne savait que répondre, de crainte de blesser l'inconnu, au visage si avenant, de peur d'afficher une sottise. Son hôte reprit :

- La mort délivre les hommes de la vie en trois dimensions. Elle les conduit dans notre monde en quatre dimensions.

Jean tenta sa chance :

- Voulez-vous dire que nous sommes au paradis ?

- C'est peut-être le paradis, puisque c'est l'au-delà pour les humains. Mais tous les hommes accèdent au monde en quatre dimensions, les bons comme les mauvais, les justes comme les criminels.

- Mais qu'est-ce que ce monde en quatre dimensions ?

L'homme attendait cette question. Il entraîna Jean en direction d'une sorte de gloriette. A l'intérieur, une image de l'inconnu apparut sur un écran. L'image se mit à parler :

- Il existe quatre degrés dans la vie. La première vie qui nous est donnée se passe dans un monde en une seule dimension. Nous sommes de simples points, sans volume, sans surface. Nous sommes des êtres très frustres, quelque chose comme des particules électriques. Nous sommes sans aucune conscience de notre existence. C'est pourquoi nous n'avons aucun souvenir de cette première vie.

Sur l'écran, des petits points lumineux bleutés apparaissaient, se déplaçaient, jaunissaient, puis rougissaient avant de disparaître. Un véritable feu d'artifices de questions traversait la pauvre tête de Jean. Mais la voix de l'écran se remit à parler :

- Après cette première vie, nous entrons dans un monde en deux dimensions. Nous sommes de simples surfaces, sans épaisseur, sans aucun volume. De cette deuxième vie, nous ne gardons aucun souvenir car notre être ne perçoit que l'instant présent ; il gomme le passé, il n'envisage pas le futur. Mais nous savons que dans ce monde en deux dimensions, nous pouvons avoir une certaine perception de la vie en trois dimensions. Faisons l'expérience.

Un rectangle s'afficha sur l'écran.

- Ce rectangle représente le monde dans lequel vit l'être en deux dimensions. Un corps du monde en trois dimensions peut traverser ce monde en deux dimensions. Ici, ce sera un ballon. L'être en deux dimensions perçoit d'abord un simple point, puis un petit cercle, un cercle qui s'agrandit, qui passe par un maximum, puis qui se réduit. Au dernier moment, il ne reste plus qu'un point. Puis, plus rien. L'être en deux dimensions perçoit donc l'existence du monde en trois dimensions grâce au temps.

Jean s'aperçut qu'il avait la réponse à plusieurs questions qu'il aurait voulu poser, quelques instants plus tôt. Mais il avait l'impression que sa pauvre tête ne parviendrait pas tout comprendre. Autant s'en remettre à l'explication qui lui était donnée. Imperturbable, le film continuait :

- De même, l'être en trois dimensions perçoit l'existence de notre monde en quatre dimensions grâce au temps.

Le film se poursuivit par quelques images du monde et de la vie en quatre dimensions : une vie heureuse, sans souci. En guise de conclusion, le film souhaita à Jean la bienvenue dans le nouveau monde, en quatre dimensions, avant de conclure, d'un ton engageant :

- Le temps n'existe plus pour vous.

Jean se précipita sur son hôte :

- Le temps n'existe plus ? Comment est-ce possible ?

L'homme émit le sourire bienveillant du père qui enseigne à ses enfants :

- D'après vous quel est mon âge ?

Jean bredouilla :

- Euh... Vingt ans... Peut-être quarante...

L'inconnu fit un mouvement de négation :

- Vous ne pourrez pas me donner un âge, je n'en ai pas. Vous non plus, vous n'avez pas d'âge. Vous les avez bien reconnus, vos animaux familiers, Orphée et Sacha. Dans le monde en trois dimensions, ils sont morts depuis longtemps. Orphée était mort depuis longtemps quand vous avez adopté Sacha. Ici, ils vivent ensemble, hors du temps, eux aussi.

Devant cette évidence, Jean ne put qu'acquiescer. L'homme reprit, prometteur :

- Et bien voilà, vous êtes en mesure de rencontrer ici-haut ceux que vous avez aimés dans votre vie précédente.

Comme l'inconnu s'apprêtait à se retirer. Jean s'inquiéta :

- Comment me débrouillerai-je seul, dans ce monde si étrange ?

- Ne craignez rien, ce sera beaucoup plus facile que lors de votre entrée dans le bas monde en trois dimensions. Vos parents ont dû vous faire vivre comme nouveau-né, vous apprendre à marcher, vous guider pendant toute votre enfance et votre jeunesse. Ici, vous êtes capable de vivre de façon autonome. Bien sûr, vous aurez quelques surprises.

- Pourquoi m'avez vous accueilli ?

- L'accueil des nouveaux venus est toujours effectué par un homme qu'ils n'ont pas connu dans le bas monde en trois dimensions.

Jean bredouilla quelques remerciements. Mais déjà, Pierre avait saisi un bâton à l'extrême arrière, et s'éloignait non sans lui décrocher un sourire engageant en même temps qu'un amical salut de la main.

Orphée, d'un saut, descendit sur une de ses épaules. Sacha ronronna plus fort. Jean jeta un regard circulaire, circonspect, puis, accompagné de ses deux compagnons, prit une direction opposée à celle de Pierre. A peine avait-il fait quelques pas qu'il se trouva nez à nez ... avec son père et sa mère. Les effusions passées, Jean conclut :

- Ah, vous m'avez attendu si longtemps !

Ses parents se regardèrent, échangèrent un sourire :

- Ici-haut, Jeannot, « longtemps » est un mot qui n'a pas la même signification que là-bas.

- Ah, oui : l'éternité ! Je sais, ce n'est pas quelque chose qui ne finit jamais. C'est quelque chose qui n'a jamais commencé et qui ne finira jamais.

Le père prit un air grave :

- C'est vrai, mais vois-tu, l'éternité, ce n'est pas un monde abstrait. Viens, suis nous !

Prenant son fils par le bras, et il lui confia :

- Je vais te montrer ce qui se passe dans notre merveilleux monde en quatre dimensions.

Dans la bouche paternelle, le mot « merveilleux » fut précédé et suivi d'un petit temps d'arrêt. Ainsi isolé, le mot devenait moqueur. Tout à coup, Orphée s'envola des épaules de son maître, comme effrayé, et se réfugia sur un réverbère. En même temps, Sacha s'éclipsa dans une entrée de cave. Jean et ses parents étaient arrivés près d'individus qui se livraient à un violent pugilat. Certains étaient ivres. Un badaud leur expliqua :

- Les sélectionneurs sont réunis pour constituer l'équipe de France de football qui doit affronter les autres équipes. Des supporters ont commencé à manifester pour influencer les sélectionneurs et faire nommer Zouzou comme capitaine. Alors, d'autres supporters sont intervenus pour soutenir Planetti. Ensuite, des partisans de Kapo sont intervenus. Je ne sais pas qui a commencé, mais il y a déjà plusieurs blessés.

C'était vrai, des traînées de sang rougissaient le sol. Un individu au visage bandé vociférait des imprécations à la cantonade. D'autres scandaient des slogans. Jean protesta auprès de ses parents : pourquoi l'avoir emmené assister à des querelles de supporters ? Sa mère le reprit d'un ton grave :

- Un spectacle de supporters, c'est une bonne initiation à ce monde, Jeannot.

Comme le trio s'éloignait, Orphée et Sacha rejoignirent leur maître. Ses parents conduisirent alors Jean dans un immense amphithéâtre. Les animaux s'éloignèrent à nouveau. Jean tourna un regard interrogateur vers ses parents. Son père lui expliqua :

- Dans cette salle, les juges, ce sont ceux qui, dans le bas monde, ont été injustement condamnés par des magistrats. Comme ils sont des centaines de milliers, il a fallu leur réservé tous les gradins. Ils n'assistent pas tous à l'audience. Heureusement, car il n'y aurait pas assez de places. Quant aux juges, la plupart d'entre eux prétextent des empêchements pour ne point comparaître. Ils sont représentés par leurs avocats, en bas, sur la scène. Ils ont assez de place, eux, car ils ne sont pas nombreux.

Assis sur des gradins, les juges écoutaient une sorte de plaidoirie :

- C'est vrai, déclamait l'avocat, vos anciens juges vous ont condamnés, nous ne le nions pas. Mais comme c'était dans l'autre monde, ils n'ont jamais fait que vous prendre une vie dont vous ne disposiez qu'à titre temporaire. Ici, dans notre monde en quatre dimensions, la moindre condamnation est subie pendant l'éternité. « Où est Jésus-Christ ? » susurra Jean aux oreilles de ses parents.

- Jésus n'est pas là, car il a pardonné à ses juges, répondit son père. Ici, il y a surtout des anonymes, condamnés simplement parce que leurs juges en retiraient un avantage. Tiens, là, juste devant nous, c'est un certain Louis Gauffridi. Il a été condamné pour sorcellerie. Il a subi les pires tourments avant d'être délivré de la vie sur un bûcher. Son juge, Guillaume

du Vair, s'était vanté d'avoir poursuivi le diable. Un haut fait qui lui avait permis de devenir garde des sceaux.

- Et Socrate ? Je ne vois pas Socrate.

- Lui aussi a pardonné à ses juges.

- Au moins, ces juges criminels sont enfin à leur place : sur le banc des accusés.

- Ils se disent coupables de simples peccadilles. Ecoute donc ce que dit leur défenseur, répliqua le père.

En effet, l'avocat poursuivait sa démonstration :

- Nous le disons, nous le proclamons sans ambiguïté : Oui, Urbain Grandier était innocent des crimes pour lesquels il a été condamné. Innocent, martela-t-il. C'est pourquoi l'exhibition de son pauvre corps meurtri est en soi une peine hors de proportion avec l'erreur commise. Une peine imméritée, puisque, dans ce haut monde, les juges reconnaissent leurs erreurs.

Jean protesta : ses parents ne lui montraient que des spectacles affligeants. Il voulait rencontrer des gens raisonnables, des amis de la sagesse. Visiblement atterrés, ses parents se regardèrent. Sa mère finit par dire à son mari :

- Faisons lui voir tout ce qu'on nous a fait voir, à nous, quand nous sommes arrivés.

- Il faut faire son éducation, conclut le père.

Ses parents le conduisirent aussitôt dans le quartier des philosophes. A peine revenus auprès de leur maître, Orphée et Sacha s'éclipsèrent à nouveau.

Là, Jean reconnut les symboles des plus grandes vertus de l'humanité du bas monde. Il voyait Aristote et Plotin, Condillac et Malebranche, Leibnitz, Kant et Auguste Comte et bien d'autres. A la tribune, un orateur s'employait à critiquer la pensée de Bergson. A l'écart, Descartes s'entendait violemment reproché d'être trop « carré ». Autour de Schopenhauer, un petit groupe se gaussait de Hegel. Ailleurs, un appariteur expliquait à des visiteurs interloqués que ni Voltaire, ni Rousseau, ni Sartre ne fréquentaient ce cercle. A l'écart de ce groupe, enfin, Jean reconnut Platon. L'affliction se lisait sur son visage. En suivant son regard, Jean aperçut Socrate. Le plus sage des sages était entouré d'hommes aux bras croisés, affichant leur inflexibilité pour unique état d'âme. Socrate absorbait le contenu d'une coupe. Une coupe de ciguë.

Ce cri déchirant, « NON ! », Jean n'avait pas eu envie de le pousser. Ce grand cri était parti tout seul. Une partie des spectateurs se retourna sur lui. Sa mère, manifestement gênée, affronta les témoins réprobateurs du hurlement de son fils :

- Excusez-le, il vient d'arriver.

Plusieurs personnes adoptèrent un air compréhensif. D'autres émirent un petit sourire entendu qui disait : « je sais, j'ai déjà connu cela... » L'un d'eux, crut bon d'expliquer la situation à Jean :

- Ici-haut, Socrate n'est pas le grand sage dont nous avons entendu parler, là-bas. Ici, il corrompt la jeunesse.

Stupéfait, Jean chercha les regards de ses parents. Ceux-ci ne voulaient plus regarder que le bout de leurs pieds. En se penchant, le fils se rendit compte que les yeux de sa mère étaient mouillés de larmes. Celle-ci finit par se redresser, et proposa d'aller ailleurs. Ils partirent alors, au hasard, avec pour seule intention de fuir le quartier des philosophes. Jean marchait plus vite. Bientôt, il se trouva seul, dans une file, une file qui grossissait, qui devenait une foule, qui l'emportait. La foule se rendait sur une grande place. Là, Jean reconnut Jésus-Christ. Un homme venait de lui cracher au visage.

Jean apostropha un badaud : pourquoi recommençait-on le procès de Jésus, alors que tout le monde le savait innocent ? Le voisin le rabroua :

- Dans le bas monde, oui, il était innocent. Il avait été condamné par des religieux pour des motifs religieux. Ici, nous n'avons point besoin de religion. Il sera puni par des laïcs parce qu'il prétend fonder une religion.

- Les religions sont interdites par la loi, ajouta un autre homme.

- De toutes façons, ajouta un troisième, tout le monde est d'accord pour le condamner à mort.

- Et il se retrouvera dans un monde en cinq dimensions, ajouta un plaisantin.

Et tout le groupe de rire de cette bonne plaisanterie. Jean aperçut alors Pierre, qui passait près de lui. Il courut à lui, le saisit par le bras, le secoua :

- Pierre, il faut faire quelque chose.

Mais Pierre lui répondit qu'il ne connaissait pas cet homme. Il ne l'avait jamais accueilli dans le monde en quatre dimensions. Un coq chanta. Pierre s'enfuit. La foule se mit à scander :

- A mort, à mort !

Alors, Jean se retourna, puis se sauva à toutes jambes. Hagard, essayant de contourner ces grappes de gens qui criaient, il heurtait des passants en refusant d'entendre les cris de protestation, manqua cent fois de se tordre les pieds sur les pavés ou de tomber dans les fossés. Il finit par retrouver ses parents. Sa mère le prit dans ses bras, le réconforta comme un enfant gravement malade, entrecouplant ses paroles de baisers affectueux. Entre deux consolations, son père lui glissa, d'une voix grave et sentencieuse :

- Jean, tu sais maintenant tout ce qu'il faut savoir sur notre monde en quatre dimensions.

- Père, ici, je n'ai qu'une envie : cultiver mon jardin.

Orphée revint se percher sur l'épaule de son maître tandis que Sacha se remit à se frotter contre ses jambes.

Liste des Adhérents au 31 décembre 2007

Monsieur ABRAHAM Michel, 5 allée de la Garenne, 89300, JOIGNY,
Madame ALEXANDRE Andrée, 2 rue Principale, Grand Longueron, 89300, CHAMPLAY,
Madame ALEXANDRE Annette, 3 rue de l'école, 89110, LES ORMES,
Monsieur AUBERGER Philippe, 17 rue Henri Bonnerot, 89300, JOIGNY,
Madame AUBOIN Marie-Cécile, 13 bis rue Robert Petit, 89300, JOIGNY,
Monsieur AUBOIN Nicolas, Quartier Abescat, BP 209, 89306, JOIGNY,
M et Mme AUDARD Yves, 2 rue de la procession, 89400, BUSSY EN OTHE,
M et Mme BABILLON Christian, 25 rue des Maillettes, 89300, JOIGNY,
Monsieur BAEHR Jean Claude, 15 rue de l'Ecole, 89110, LES ORMES,
Mademoiselle BARDE Ginette, 11 avenue de la Côte Saint Jacques, 89300, JOIGNY,
Monsieur BARDE PIERRE, 87 rue du Général de Gaulle, 89320, CERISIERS,
M et Mme BAROCHE Michel, 54 Grande rue, 89300, CHAMPLAY,
M et Mme BARRIERE Paul, 11 rue Romain Rolland, 89300, JOIGNY,
Madame BASSET Annie, 2 Rue du Pré Gloriot, 89210, BRIENON SUR ARMANCON,
Monsieur BAUDOIN Didier, 2 allée de l'Orcière, 89000, AUXERRE,
Madame BEAURIN Jacqueline, 18 rue de la vigie, 89300, JOIGNY,
Monsieur BEDARIDE Jacques, 14 quai Ragobert, 89300, JOIGNY,
Madame BENOIT Mariette, 8 rue Voltaire, 89300, JOIGNY,
Madame BERTIAUX Renée, 6 rue de la Commanderie, 89300, JOIGNY,
Monsieur BESSON Michel, 7 ter rue des Fossés Saint Jean, 89300, JOIGNY,
Madame BEURLAUGEY Huguette, 2 Place du général Valet, 89300, JOIGNY,
Monsieur BIARD Jean Pierre, 28 rue du Chevalier d'Albizzi, 89300, JOIGNY,
Monsieur BIRABEN Jean-Noel, 15 rue Cassette, 75006, PARIS,
Monsieur BLANC Jean, 15 route de Paris, Sous Villiers, 89300, SAINT-AUBIN / YONNE,
Monsieur BLONDEL DE JOIGNY Jacques, 27 bis rue Miollis, 75015, PARIS,
M et Mme BONGIORNI Serge
M et Mme BORDERIEUX Pierre, 2 rue Jean Faurel, 89300, JOIGNY,
Madame BOUCHERAT Léone, 22 rue d'Auxerre, 89250, SEIGNELAY,
M et Mme BOURASSIN Gérard, 14 rue F. Calvy, La Tourelle, 06110, LE CANNET
M et Mme BOURASSIN Michel, 21 rue Chaudot, 89300, JOIGNY,
Madame BOURGEOIS Hélène, 14 rue Jean Giraudoux, 89300, JOIGNY,
Monsieur BRANDON
Madame BRANGER Isabelle, 15 rue de la Résistance, 89300, CHAMVRES,
Madame BRAULT Colette, 33 rue du Général de Gaulle, 89400, MIGENNES,
Madame BREHERET Pierrette, 16 rue de la forêt, 89300, LOOZE,
Madame BREUILLET Suzanne, 20 rue saint Jacques, 89300, JOIGNY,
Monsieur BROCARD Pierre, 39 grande rue, 89300, CHAMVRES,
M et Mme BROCARDI Léon, 48 Av Gambetta, 89300, JOIGNY,
Madame BUREAU Yvette, 7A route de Neuilly, 89300, CHAMPLAY,
Monsieur BURGUET Bernard, 11 rte de Précy, La Petite Celle, 89116, LA CELLE ST-CYR,
Monsieur BUTON Claude, 5 lot. du Colombier, Le grand Longueron, 89300, CHAMPLAY,
Madame CALLE Anne-Marie, 4 rue de la liberté, 89400, BRION,
Monsieur CAPIAUX Lionel, 25 avenue de Mayen, 89300, JOIGNY,
Monsieur CARADO Gilbert, 2 rue Jean Jacques Rousseau, 89300, JOIGNY,
Madame CARON Colette, 15 rue du cormier, 89400, CHENY,
M et Mme CARPENTIER J-CI., 8 lot. du Colombier, Grand Longueron, 89300, CHAMPLAY,
Madame CARTON-GENTY Maud, 5 Promenade du Chapeau, 89300, JOIGNY,
Monsieur CASELLI Gérard, La Grenouillerie, 89110, LA FERTE LOUPIERE,
Madame CASELLI Odette, 22 Avenue de Hanover, 89300, JOIGNY,
Madame CASELLI Pascaline, rue Jean Bart, 89300, JOIGNY,
Madame CASELLI Yvette, 16 rue Jean Bart, 89300, JOIGNY,
M et Mme CASSEMICHE Jean, 16 rue Charles Péguy, 89300, JOIGNY,
Madame CASTEL Denise, 1 bis Grande Rue, 89300, LOOZE

Madame CHABANNE Viviane, 15 rue Charlotte Dupuis, 89710, CHAMPVALLON,
Madame CHAMARD Claudine, 23 rue Montant au Palais, 89300, JOIGNY,
Mlle CHANEY Anne-Marie, 13 Avenue du Maréchal Leclerc, 58400, LA CHARITE / LOIRE,
Madame CHAT Elisabeth, 83 rue de la Liberté, 89400, MIGENNES,
Monsieur CHAUMARTIN Gilbert, 11 chemin de Joigny, 89300, PAROY SUR THOLON,
M et Mme CHEVAU Jacques, 11 rue Jean Giono, 89300, JOIGNY,
M et Mme CHIESA Bruno, 8 rue Kléber, 89300, JOIGNY,
M et Mme CLEMENT Pascale, 6 rue Lamartine, 89300, JOIGNY,
M et Mme CLET André, 8 rue du Haut de Chaillot, 89300, JOIGNY,
Madame COCHETEAU Marie, 10 rue Martau, 89710, SENAN,
Madame COGNET Dominique, 16 rue de la charbonnière, 89300, JOIGNY,
Madame CORBIER Micheline, 5 rue Villebois-Mareuil, 94300, VINCENNES,
Madame CORDIER Maryse, 12 rue Charles Péguy, 89300, JOIGNY,
Monsieur CORNUCHE Marcel, 56 Allée de la Bahia, 89000, AUXERRE,
M et Mme COSTE Guy, Place des érables, Loivre, 89116, LA CELLE ST CYR,
M et Mme COUVIGNOU Rémi, 31 rue de Serbois, 89500, EGRISELLES LE BOCAGE,
Madame CUIZZI Miranda, 5 rue du Loquet, 89300, JOIGNY,
Mademoiselle DARNIS Isabelle, 5 route de Chamvres, 89300, JOIGNY,
Monsieur DAUPHIN Jean-Luc, 1 rue du Champ de l'Orme, 89500, MARSANGY,
Madame DAVAUD Christiane, 247 Bd J Jaurès, 92100, BOULOGNE,
Monsieur DAVOUST Guy, 17 rue des Perdrières, 89300, VILLECIEN,
Monsieur DE CHOMEREAU Tristan, 6 rue Jean Nicot, 75007, PARIS,
M et Mme DE GUITAUT Agnès, 1 rue du général Gouraud, 92190, MEUDON,
Madame DE SORDI Jacqueline, 16 rue Charles Peguy, 89300, JOIGNY,
Madame DEGOIT, 10 rue des Religieuses, 89300, JOIGNY,
Madame DEJEAN Raymonde, CHEZ Madme BERTRAND, 89300, CHAMVRES,
Madame DELABARRE Colette, 18 quai Leclerc, 89300, JOIGNY,
Docteur DELATTRE Pierre, Rés. le Tholon- bâtiment 1, 36 rue Chaudot, 89300, JOIGNY,
M et Mme DELAVOIX Michel, 3 rue Aristide Briand, 89300, JOIGNY,
M et Mme DELBREUIL Jean, 5 rue de l'hospice, 89330, ST JULIEN DU SAULT,
Monsieur DELOR Jean Paul, 11 rue saint Germain, 89113, FLEURY LA VALLEE,
Monsieur DEMANGEAT Raphael, 17 F. BUISSON, 89400, MIGENNES,
M et Mme DEMOULIN Michel, 9 rue Jean Faurel, 89300, JOIGNY,
Madame DEPARDON Françoise, 66 rue Jacques d'Auxerre, 89300, JOIGNY,
Monsieur DERYMACKER Jacques, 14 av. de la gare, 89340, VILLENEUVE LA GUYARD,
Monsieur DESCHAMPS Philippe, 8 Rue sous L'église, 89250, CHEMILLY,
Madame DESPON Véronique, Chemin du Ponton, Ecluse du Péchoir, 89300, JOIGNY,
Madame DESSAUX Colette, 32 Avenue Roger Varrey, 89300, JOIGNY,
Madame DRION Claire, 39 Boulevard Lesire Lacam, 89300, JOIGNY,
Madame DRION Maryvonne, 5 rue Berlin, 89380, APPOIGNY,
Madame DUPUIS Geneviève, 8 rue du Cdt René Mouchotte, Appt A 115, 75014, PARIS,
Madame DURAND Françoise, 6 rue Gondrin, 89300, JOIGNY,
Madame FAIVRE Simone, 23 rue du Luxembourg, 89300, JOIGNY,
Madame FAYADAT Simone, 3 rue du clos muscadet, 89300, JOIGNY,
M et Mme FEILLAULT Jacques, 17 rue du Paradis, 89300, JOIGNY,
Madame FERRIE Christiane, 9 bis rue Roger Varrey, 89300, JOIGNY,
Madame FILLOT Agnès, 18 rue Neuve, 89113, NEUILLY,
M et Mme FLEURY Bernard, 29 rue du Luxembourg, 89300, JOIGNY,
Monsieur FLEURY Robin, 19 rue Pasteur, 75011, PARIS,
Madame FOUCREAU Marie-Madeleine, 89120, MALICORNE,
M et Mme FRANCOIS-LECLANCHE X., 15 bis rue saint Jean, 89110, AILLANT / THOLON,
Monsieur FRANJOU Pierre, route Saint Protais, 89500, DIXMONT,
M et Mme GALLAIS-PERNET Philippe, rue de la voie romaine, 89300, JOIGNY,
Madame GAUTARD Micheline, avenue Charles de Gaulle, 89300, JOIGNY,
Madame GAUTRIN Mauricette, rue Alfred de Vigny, 89300, JOIGNY,
Madame GENREAU Guislaine, Boudernault ,1 rue de Baily, 89210, CHAMPLOST,

Monsieur GEORGE Marcel, la Tuilerie, 89500, DIXMONT,
Monsieur GERMOND Gérard, rue d'Epizy, 89300, JOIGNY,
Monsieur GERMOND Pierre, avenue Roger Varrey, 89300, JOIGNY,
Madame GILLET Mauricette, 11 rue des Dragons, 89300, JOIGNY,
Monsieur GINDRE Dominique, 11 rue des Ouches, 89550, HERY,
Madame GIROD Pierre, Rue Guy Herbin, 89300, JOIGNY,
Monsieur GISLAIN DE BONTIN Geoffroy, La Maynadère, 89240, PARLY,
M et Mme GODARD Jean Claude, 19 rue d'Epizy, 89300, JOIGNY,
M et Mme GOSSELIN Michel, 4 rue du Château, 89116, PRECY SUR VRIN,
M et Mme GUEROUlt Philippe, Le Moulin, 89110, VILLIERS SUR THOLON,
Monsieur HAYBRARD Paul, 33 rue du Luxembourg, 89300, JOIGNY,
M et Mme HEBERT Gérard, 12 rue Christian Fourré, 89300, JOIGNY,
M et Mme HENNEQUIN André, Avenue du Commandant Tulasne, 89300, JOIGNY,
Madame HENRY Rose Marie, 39 avenue de Tournaysis, 78990, ILANCOURT,
M et Mme HEUZE Pierrette, 7 avenue de la forêt d'Othe, 89300, JOIGNY,
Monsieur HUGOT Didier, 55 rue des 3 Soleines, 89290, CHAMPS SUR YONNE,
Monsieur ITALIANO Serge, 18 rue Croix Rebourg, 89300, PAROY SUR THOLON,
Madame JEANDOT Jacquine, 20 avenue de la Côte Saint Jacques, 89300, JOIGNY,
M et Mme JOBLOT Pierre, 28 rue du stade Buffalo, 92120, MONTROUGE,
Mme JORE-CHEREST Jacqueline, 3 rue des Huguenots, 89330, St JULIEN DU SAULT,
Monsieur JOUBERT Bernard, 49 rue Rouelle, 75015, PARIS,
Madame KOROPOULIS Jacqueline, 37 rue Jacques d'Auxerre, 89300, JOIGNY,
M. KPONTON Jean Pierre, Hauts de Boisserelle, 89110, SAINT-AUBIN-CHATEAUNEUF
Monsieur LAGIERE Maurice, 14 rue du 19 Mars 1962, 89400, MIGENNES,
Madame LAPIERRE Evelyne, 15 chemin de la vallée, 89300, ST AUBIN SUR YONNE,
Madame LARCENA Jeanne, 6 rue Jean Monnet, 94270, LE KREMLIN BICETRE,
M et Mme LARCENA DE RIBIER Vincent, 61 rue du Général Leclerc, 89100, SENS,
M et Mme LARQUETOUX Alain, Les Fascinats, 89116, PRECY SUR VRIN,
Monsieur LASSALE Pierre, 19 ter Rue du 4 Septembre, 89400, MIGENNES,
Monsieur LAVEAU, 2 rue du Château du Fey, 89300, JOIGNY,
Madame LEAU Evelyne, 1 rue Pasteur, 89400, CHENY,
Monsieur LEBOEUF Pierre, 12 rue de Belfort - appart 115, 89000, AUXERRE,
Monsieur LEDOZE Yves, La Croix des Bourgeons, 35235, THORIGNE FOUILLARD,
Monsieur LEGEAI Bernard, 13 rue de l'Ille, 89250, BEAUMONT,
Madame LEGRIS Martine, 11 rue de la Motte, 89110, AILLANT SUR THOLON,
Monsieur LEPAGE Pascal, 7 rue du Pont à Cheval, 89410, CEZY,
Monsieur LERICHE Antoine, 226 Grande Rue, 77300, FONTAIBLEAU,
M et Mme LESOURD Jean, 22 rue Jean Hémery, 89300, JOIGNY,
Madame LEVET Jean-Baptiste, 16 rue de l'Etape, 89300, JOIGNY,
Monsieur LOFFROY Roger, Faubourg d'en haut, 89130, VILLIERS SAINT BENOIT,
M et Mme LOPES Antoine, 60 rue d'Erchtal, 89500, DIXMONT,
M et Mme LOUP Philippe, Rue Ferrée, 89110, VILLIERS SUR THOLON,
Monsieur MAGNAN Alain, 25 rue du chevalier d'Albizzi, 89300, JOIGNY,
Madame MAGY Josette, 32 route de Brion, 89300, JOIGNY,
Madame MAIRE Isabelle, 13 rue Voltaire appartement 33, 89300, JOIGNY,
MAIRIE D'AUXERRE, 89000, AUXERRE,
Madame MALBEQUI Andrée, 18 rue du Clos Muscadet, 89300, JOIGNY,
Madame MALOT Annie, 55 avenue General De Gaulle, 89300, JOIGNY,
Monsieur MARCELINO Claude, 1 rue Chateau Feuillet, 89500, VILLENEUVE-SUR-YONNE,
Monsieur MARTIN Bernard, 26 rue de Vaucouleurs, 76000, ROUEN,
Monsieur MARTIN Jacques-Henri, 35 rue de la Tour Landry Villa Anjou, 49000, ANGERS,
Madame MARTIN Lucienne, 73 route de Joigny, 89120, CHEVILLON,
Madame MARTIN Marie-Hélène, 8 allée de la Garenne, 89300, JOIGNY,
M et Mme MARTIN DEMARZE Philippe, 5 place de l'église, 89300, CÉZY,
Madame MASCOT Françoise, 9 bis rue de la Liberté, 94300, VINCENNES,
Docteur MEKDJIAN Brigitte, 1 rue du Faubourg saint Jacques, 89300, JOIGNY,

M et Mme MENTZER Yves, 11 rue Boucicat, 89000, AUXERRE,
Monsieur MERLANGE André, Impasse des Chartreux, 89300, JOIGNY,
Madame MERMET Cécile, 3 rue des Gadeaux Résidence Repotel, 91800, BRUNOY,
Monsieur MESLIN Marc, 64 rue de Malte, 75011, PARIS,
Madame MICHEL Madeleine, 44 rue Paul Desjardins, 89230, PONTIGNY,
M et Mme MIGNARD, 45 Grande rue, 89113, FLEURY LA VALLEE,
Mademoiselle MILET Marie-Thérèse, 12 rue Antoine Benoist, 89300, JOIGNY,
Madame MILLOT Madeleine, 40 rue Jacques d'Auxerre, 89300, JOIGNY,
Monsieur MINEAU Julien, 5 rue des soeurs Lecoq, 89300, JOIGNY,
Madame MOINE Manuelle, 26 Rue Mal Pavée, 89300, JOIGNY,
Monsieur MORAISIN Roger, 37 Grande rue, 89410, BEON,
Madame MOREAU Monique, 22 rue de la croix d'Arnault, 89300, JOIGNY,
Madame MORENO Annie, 15 rue Sachot, 89210, BRIENON SUR ARMANÇON,
Monsieur MORESK Christian, 53 Rue Principale Le grand Longueron, 89300, CHAMPLAY,
Madame MORIEZ Andrée, 10 rue de la Trinité, 89300, CHAMPLAY,
Monsieur MORISSON René, 5 rue du grand four, 89500, VILLENEUVE SUR YONNE,
Monsieur MORLET Lucien, Rue des Ormes, 45320, COURTENAY,
M et Mme NAPOLI Georges, 8 rue Claude Bernard, 89300, JOIGNY,
M et Mme NEIGE Jean, 5 Rue du Tholon, 89300, CHAMVRES,
Monsieur NEVERS Joël, 8 grande rue La Gruère, 89113, CHARBUY,
Monsieur NEVOUET Antoine, 6 rue des Merciers, 89500, VILLENEUVE SUR YONNE,
Madame NOVIER Pierrette, 2 rue Jean Jacques Rousseau, 89300, JOIGNY,
OFFICE DE TOURISME, 4 quai Ragobert, 89300, JOIGNY,
M et Mme ORTEGA Julien, 27 rue des Maillettes, 89300, JOIGNY,
Monsieur OTT Gérard, 5 Bld Lefebvre Devaux, 89300, JOIGNY,
Madame PAPILLON Denise, 8 rue Froissart La Fourchotte, 89400, MIGENNES,
Monsieur PAQUET Jean-Pierre, 10 rue de la Paix, 74000, ANNECY,
Madame PARCOLLET Odette, 10 rue des Soeurs Lecoq, 89300, JOIGNY,
Monsieur PARMENTIER Albert, 8 rue Clos Muscadet, 89300, JOIGNY,
Monsieur PAROUX Guy, 2 Square Baudelaire, 91000, EVRY,
M et Mme PAROUX Jean-Pierre, 1 rue des soeurs Lecoq, 89300, JOIGNY,
Monsieur PASQUET, 42 rue Jean Hemery, 89300, JOIGNY,
Madame PASSERINI Simone, 23 route d'Auxerre, 89113, GUERCHY,
Madame PATAUT Solange, 35 Faubourg de Paris, 89300, JOIGNY,
M et Mme PELLETIER Jean, 3 rue Pasteur, 89300, JOIGNY,
M et Mme PESCHEUX Gilbert, 17 rue Rhin et Danube, 89300, JOIGNY,
M et Mme PETIT Paul, 15 rue Tulasne, 89300, JOIGNY,
Madame PETITJEAN Françoise, 13 Av Rhin et Danube, 89300, JOIGNY,
Monsieur PEYROL François, 8 rue de Bourgogne, 89500, ARMEAUX,
Monsieur PEZERIL Jacques, 32 Faubourg de Paris, 89300, JOIGNY,
M et Mme POLICET Daniel et Micheline, 22 avenue Pierre Curie, 89300, JOIGNY,
M et Mme PORTAL Gilbert, 12 rue Dominique Grenet, 89300, JOIGNY,
Madame PULBY Bruno, rue du Maillet d'Or, 89300, JOIGNY,
M et Mme PUYNESGE Bernard, 3 rue Cochois, 89000, AUXERRE,
Madame QUENTIN Colette, Rue des Entrepreneurs Chez GITEM, 89300, JOIGNY,
M. QUENTIN Paul-Roger, 4 rue des Etangs de saint Ange, 89400, BUSSY EN OTHE,
M et Mme RANTY Jean Michel, 16 rue Saint Jean, 89110, VILLIERS SUR THOLON,
M et Mme REOURCE Jean Claude, Les Giltos, 89500, VILLENEUVE SUR YONNE,
Monsieur REDOUTE Marcel, 8 rue de la Petite Arche, 75016, PARIS,
M et Mme RENARD Geneviève, 10 Voie Grasse, 89300, JOIGNY,
Madame RENAUD Marcelle, 10 rue Mozart, 89300, JOIGNY,
M et Mme REY André, 2 rue de l'Etag Blaise, 89320, ARCES-DILO,
Madame REY Marie-Denise, 9 rue Chaudot, 89300, JOIGNY,
Monsieur REYNORD Jean-Pierre, Rue de la Baignade Villa "les pensées", 89300, JOIGNY,
Monsieur RIBEILL Georges, Les Brûleries, 89500, DIXMONT,
Monsieur RIBOULEAU Fernand, 10 Bd Lefebvre Devaux, 89300, JOIGNY,

M et Mme RICHARD Bernard, 9 Passage du Guesclin, 75015, PARIS,
M et Mme ROGER Claude, 37 rue d'Epizy, 89300, JOIGNY,
Madame ROLLIN Micheline, 9 rue des soeurs Lecoq, 89300, JOIGNY,
Mademoiselle RONCERAY Josette, 110 rue de l'Alleaume, 45320, CHANTECOQ,
Monsieur ROTILIO Christian, 72 rue Principale Le Grand Longueron, 89300, CHAMPLAY,
Monsieur ROUDIER Jean Claude, 16 rue des Ecoles, 89250, BEAUMONT,
Madame ROUVET Mireille, 9 rue Chaligny, 75012, PARIS,
M et Mme ROY Yves, 5 rue des Buttes, 89410, CEZY,
Madame SCHEFFER Emilie, 43 rue Montant au Palais, 89300, JOIGNY,
Madame SCHNEIDER Fernand, 2 avenue Roger Varrey, 89300, JOIGNY,
Madame SCHOUTT-BREJARD Micheline, 18 rue P.de Geyter, 93240, STAINS,
M et Mme SELLA Robert, 25 rue de Fontarabie, 75020, PARIS,
Madame SERVAT Annie, 8 rue du Port, 89300, VILLECIEN,
SOEURS SACRE COEUR, 3 rue Davier, 89300, JOIGNY,
Madame TEIGNY Jacqueline, 2 Place du Commandant Charcot, 89400, MIGENNES,
Monsieur TERRADE Claude, 3 rue Guynemer, 89300, JOIGNY,
M et Mme THERY Jacques, 66 Avenue de Villiers, 75017, PARIS,
M et Mme THIBAULT Jacques, 7 rue du Milieu, 89110, VILLIERS SUR THOLON,
M. THIBAULT-CANTOISEL Michel, Rue Montant au Palais CANTOISEL, 89300, JOIGNY,
Monsieur THIRIET Claude, 15 rue du Poirier rond, 45000, ORLEANS,
Madame THORON Monique, Chemin de la Colinière, 89300, JOIGNY,
Madame THURNE Nicole, 11 rue du Luxembourg, 89300, JOIGNY,
M et Mme TOULOUSE Jean, 17 rue Vannereux, 89300, JOIGNY,
Monsieur TOURNIER Jean François, 4 rue des Chaumes, 89300, JOIGNY,
Madame TROGNON Christiane, 14C bd du Nord appartement 13, 89300, JOIGNY,
Madame VACHAL Yvette, 39 bis Boulevard du Nord, 89300, JOIGNY,
M et Mme VADDE Jacques, 9 Grande rue Loivre, 89116, SEPEAUX,
Monsieur VALET Pierre, 1 rue des Ingles, 89300, JOIGNY,
Monsieur VALLERY-RADOT Vincent, 47 rue de l'Université, 75007, PARIS,
M et Mme VANHOENACKERE Claude, 1 bis Pl. du Général valet BP 185, 89304, JOIGNY,
Madame VANNERAY Gabrielle, 47 avenue P.Langevin, 92260, FONTENAY AUX ROSES,
Monsieur VANSTEENBERGHE Patrice, chateau des Condé, 89150, VALLERY,
Madame VATINET Colette, 25 Boulevard du Nord, 89300, JOIGNY,
Monsieur VAUNOIS, 1 avenue Molière, 89300, JOIGNY,
Madame VERBERY Thérèse, 60 rue Georges Varenne, 89400, MIGENNES,
Madame VETILLARD Bleuette, 28 Rue François-Ch.Oberthur Le lutèce, 35000, RENNES,
M et Mme VIGNOT Alain, 16 rue des Prés, 89300, PAROY-SUR-THOLON,
Monsieur VIGNOT Jacques, 22 chemin des Gravons, 89300, PAROY-SUR-THOLON,
Monsieur WAHL Michel, 2 rue du Maréchal Joffre, 92330, SCEAUX,
Madame WOROBEL Josette, 14 rue d'Auvergne, 89000, AUXERRE,
Madame ZEITLER Brigitte, 10 rue des Maisons Brulées, 89300, CHAMVRES,
Madame ZUNINO Simone, 1 bis Rue des Sureaux, 89300, JOIGNY,

Liste des annonceurs

	<i>Page :</i>
Favard	2
Services Funéraires Courtat	6
Librairie Berger	38
Jeandot Pneus	6
Quentin GITEM	76

Rappel des études et travaux publiés dans les numéros récents de l'Echo de Joigny.

Numéro 65, 2007-2

Bernard Fleury. Mémoire des rues du vieux Joigny

Jean-Philippe Cénat. Le marquis de Chamlay, conseiller militaire de Louis XIV : son château, ses terres, ses amis

Cyril Peltier. La situation économique de Jean de Joigny au sein de la communauté artistique castillane

Xavier François-Leclanché. Un meurtre sans coupable

Bernard Richard. **La cloche, le maire et le curé dans l'Yonne**, de l'Ancien Régime à la Séparation de 1905. Troisième partie : autour de la Séparation, avant et après

Numéro 66, 2008-1

Anne-Marie Callé, Denise Papillon et Maryse Vaunois. Les tuileries de Brion, La Fourchotte

Elisabeth Chat. Tuiles et briques à Bussy-en-Othe

Xavier François-Leclanché. Tuileries et tuiliers à Villiers-sur-Tholon de 1741 à 1870

Alain Bouthier. Les tuiliers de Myennes (Nièvre)

Bernard Richard. Une clef de voûte de provenance inconnue dans l'église de Champlay

Jean-Paul Delor. L'occupation médiévale de la vallée du Ravillon (Première partie).

Les anciens numéros peuvent être acquis au prix unitaire de 10 €.

Consulter éventuellement la base de données mise à votre disposition sur le site internet de l'**ACE Joigny** pour rechercher le ou les articles publiés. Contacter ensuite le secrétariat pour connaître la disponibilité du bulletin recherché.

Association Culturelle et d'Etudes de Joigny

6, Place du Général Valet, 89300 – JOIGNY

Téléphone, Fax : 03 86 62 28 00

Site Internet : www.acejoigny.com

Courriel : acejoigny@wanadoo.fr

Achevé d'imprimer en août 2008
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : août 2008
Numéro d'impression : 807198

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire du label Imprim'Vert®

Sommaire du numéro 67

Le Mot du Président	3
Etudes et Travaux	5
Jean-Paul Delor . L'occupation médiévale de la vallée du Ravillon (Seconde partie).	7
Jean-Paul Delor . Le bornage de la paroisse de Saint-Aubin-Châteauneuf. (étude Préliminaire)	23
Xavier François-Leclanché . Le régime bonapartiste et l'Eglise dans l'Yonne. L'assujettissement de l'Eglise à l'Etat	31
Bernard Fleury . Juillet 1830 : « Chartres » et Joigny face à la révolution	39
Bernard Richard . La Saint-Napoléon à Joigny. (quand on célébrait la Fête Nationale le 15 août).	55
Bernard Richard . Le coq, un symbole des Français ?	77
<i>Cahier couleur de 8 pages numérotées de I à VIII</i>	
Gérard Mottet . Le site de Joigny, des données naturelles à l'urbanisation	89
La Vie de l'Association	99
Le Conseil d'Administration et les commissions	100
Comptes-rendus de voyage	101
Vu et lu, à voir et à lire	104
Liste des adhérents	121
Liste des annonceurs	126
Rappel des numéros précédents de l'Echo de Joigny	127

Photo de couverture : souvenir du voyage à Orléans : vitrail de l'Hôtel Groslot représentant Jeanne d'Arc. (cliché X. François-Leclanché)